Numéro spécial

L'ÉCHO

n°119

Printemps 2020

humanité et biodiversité

ENSEMBLE PROTÉGEONS LE VIVANT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





Association nationale (régie par la loi de 1901)
agréée au niveau national au titre de la loi
du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et
reconnue d'utilité publique

94 rue La Fayette – 75010 Paris
Tél. : 01 43 36 04 72
contact@humanite-biodiversite.fr
www.humanite-biodiversite.fr

L'Echo d'Humanité et Biodiversité
Numéro 119
Dépôt légal : Juillet 2020
N° ISSN : 2262-2497

Directeur de la publication :
Bernard Chevassus-au-Louis

Rédactrice en chef :
Sandrine Bélier

Réalisation :
Humanité et Biodiversité

Impression sur papier PEFC
Imprimerie Centr'Imprim
36100 Issoudun

Routage par un CAT de Paris :
PSV Vaugirard

Partenaire : Newspress

Membre de France Nature Environnement
et de l'Union Mondiale pour la Nature

SOMMAIRE

HOMMAGE À JACQUELINE DENIS-LEMPEREUR 4
ÉDITO 5

NOTRE ANNÉE 2019 7
- Temps forts 8
- Chiffres clés 12

NOS ACTIONS 2019 14
- 1. La biodiversité pour tous : mobiliser et sensibiliser 15
- 2. La biodiversité partout : proposer et convaincre 21
- 3. La biodiversité avec tous : accompagner et partager des projets 35

NOTRE ASSOCIATION 40
- Présentation 41
- Les référents régionaux 42
- Nos finances 2019 43

HOMMAGE

à Jacqueline Denis-Lempereur

Jacqueline nous a quittés le 29 mai 2019, à l'âge de 73 ans. Toute l'équipe d'Humanité et Biodiversité a vécu avec tristesse la disparition de cette grande militante de l'environnement.

Grande journaliste scientifique, notamment au magazine « Sciences et Vie » de 1977 à 1993, on reconnaissait à Jacqueline Denis-Lempereur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, sa constance, son courage et sa rigueur pour instruire et mener les dossiers dont elle se saisissait. Elle a fait preuve de cette rigueur et de détermination pour mener l'enquête en 1983 sur le traitement des déchets de catastrophe SEVESO et participera à la prise de conscience relative aux risques technologiques et le rôle des médias par son article publié dans le magazine Science et Vie « Les déchets SEVESO sont-ils en France ? ».

Elle a encore eu le courage en janvier 1989 d'écrire dans le magazine « Les Français camés aux benzodiazépines », et de poser la question de savoir qui sont les médecins « dealers » qui font des ordonnances de complaisance ? Cette femme valeureuse avait eu aussi et avant l'heure le courage de dénoncer un drame franco-français qui favorise les actes de violence et les passages à l'acte suicidaire. Cet engagement lui a valu notamment d'être nommée en 1993 membre du « Conseil pour les Droits des générations futures ».

Jacqueline a également travaillé dans des cabinets ministériels et conseillé des ministres de l'environnement de 1993 à 1997. Elle a été, pendant 15 ans, Secrétaire générale du Comité national français de la Décennie des Nations Unies de l'éducation pour un développement durable.

Administratrice de l'association Humanité et Biodiversité depuis 2010, dont la présence chaleureuse et l'expérience ont accompagné nos travaux et réflexion et étaient reconnus de toutes et tous.

Pétillante, bienveillante, efficace, Jacqueline nous manque et reste présente dans nos coeurs et nos esprits. Toute l'équipe d'H&B adresse ses amicales pensées à sa famille et ses proches et souhaitait lui rendre hommage à l'occasion de son Assemblée Générale 2020 par une minute de silence.



ÉDITO

Fin du mois et fin du monde



Bernard Chevassus-au-Louis
Président d'Humanité et Biodiversité

2019 a été la première année de mise en œuvre de nos orientations triennales, approuvées lors de notre précédente Assemblée Générale. Au cours de cette année, de nombreux évènements ont confirmé, hélas, le bienfondé de nos analyses.

Ainsi, nous écrivions « La transition écologique sera solidaire ou ne sera pas ». Les tensions sociales, qu'il s'agisse de la crise des gilets jaunes ou de la réforme des retraites, ont bien montré l'inquiétude de notre société vis à vis d'inégalités qui perdurent, voire se renforcent. La crise de la Covid, qui a débuté peu après notre AG, n'a fait que souligner ce phénomène des inégalités face à une menace sanitaire, mais aussi économique et la nécessité de les prendre en compte dans toutes réformes.

Pour essayer d'y répondre, l'Etat a cherché à diversifier les modes de consultation et d'échange, qu'il s'agisse du « Grand débat public » ou des consultations électroniques sur des projets de textes règlementaires, en particulier dans le domaine de la chasse. Nous nous sommes impliqués fortement dans ces processus nouveaux. Ils représentent un surcroît de travail important par rapport à notre participation, déjà prenante, à de nombreuses instances existantes. Il conviendra de faire un bilan pragmatique de ces nouvelles approches, en particulier en termes d'impacts réels sur la décision publique. Quelle confiance peut-on avoir dans ces échanges aux statuts incertains ?

De même, nous avions identifié dans nos analyses les « tensions probables autour des ressources naturelles ». Là aussi, nous avons dû au cours de cette année rappeler que ces ressources ont une dimension de bien commun, qui doit être pris en compte dans leur usage : la construction illégale du barrage de Caussade, la volonté d'une partie du monde de la chasse de prolonger les dates de chasse ou l'exploitation d'espèces en mauvais état de conservation, en dépit des directives européennes, sont des exemples de comportements d'appropriation inadmissibles que nous avons combattu au cours de cette année. De même, nous avons été amenés à rappeler, dans un travail commun avec d'autres ONG, notre attachement à une gestion multifonctionnelle des forêts publiques, prenant en compte la diversité de leurs usages, qui ne sauraient se limiter à la fourniture de biomasse.

Enfin, comme nous le redoutions, les pressions sur la biodiversité demeurent, voire se renforcent, et le rapport de l'IPBES (instance internationale d'évaluation de l'état de la biodiversité), présenté à Paris au printemps, ne nous a pas surpris. Ainsi, dans notre pays, plus de 10 ans après le lancement du plan « Ecophyto », l'usage des pesticides en agriculture ne diminuent toujours pas, et l'on sait aujourd'hui que leurs effets sur la biodiversité pourront perdurer bien longtemps après la fin éventuelle de leur usage. S'ajoutent à ces pressions « anciennes » les dérèglements climatiques, dont la vitesse semble dépasser les prévisions les plus pessimistes des experts : après 2014 et 2018, 2019 a été dans notre pays l'année la plus chaude depuis 1900 et des records absolus de température ont été battus pendant l'été dans une grande partie de la France.

Nous devons donc inscrire durablement notre action dans cette tension « entre la fin du mois et la fin du monde », ce qui implique à la fois de reconnaître la légitimité de ces deux pôles – alors que d'autres n'hésitent pas à déconsidérer l'un ou l'autre – et d'explorer les pistes de solutions qui, en prenant en compte la biodiversité et ses services, pourraient répondre à ces deux attentes. C'est dans cet esprit que nous avons publié notre revue annuelle « Biodiversité et objectifs du développement durable » et que nous avons adhéré, avec 18 autres organisations au « Pacte du pouvoir de vivre », qui donne un sens social fort à notre engagement.

Ce ne sont que quelques exemples des nombreuses actions que nous avons réalisées grâce à votre soutien et que je vous laisse maintenant découvrir.





NOTRE ANNÉE 2019

NOTRE ANNÉE 2019

Temps forts

p.8-9

Chiffres clés

p.10

TEMPS FORTS
de l'année 2019



JANVIER

« Pour nous, c'est NON à la chasse des oies en février »

Humanité et Biodiversité a saisi le Conseil d'Etat, avec FNE et la LPO, pour obtenir la suspension immédiate et l'annulation de l'arrêté du Ministre de l'écologie qui autorisait les chasseurs à chasser l'oie cendrée au-delà de la fermeture de leur chasse, fixée au 31 janvier 2019. Recours gagné ! L'annulation au fond sera confirmée en décembre 2019.



FÉVRIER

« Gestion des forêts publiques françaises et de l'Office national des forêts (ONF) »

H&B auditionnée par la Commission d'inspection sur l'avenir de l'Office national des forêt (ONF) a présenté ses propositions (partagées par six ONG) sur le rôle essentiel de l'ONF dans la gestion des forêts publiques métropolitaines et ultramarines, dont tous les Français bénéficient directement ou indirectement.

« Limiter et encadrer l'usage des Pesticides »

H&B fortement mobilisée lors des Etats Généraux de l'Alimentation et la consultation du public sur le projet d'ordonnance sur la séparation de la vente et du conseil des produits phytosanitaires, pour en réduire l'usage et éviter les conflits d'intérêt. Victoire : l'Ordonnance a été publiée au Journal officiel du 25 avril 2019.



« Grand débat national : "Et si on parlait de biodiversité et de solidarité !" »

H&B co-organisatrice d'un débat dédié à la biodiversité qui a réuni près de 500 personnes. Malheureusement les conclusions de ce GDN concernant les enjeux pour la biodiversité seront pour nous une vraie déception.

MARS

« Fractures et transitions : réconcilier la France »

Avis du CESE co-présenté par Michel Badré, représentant d'H&B au CESE. Après un état des lieux des fractures qui minent la France et des transitions en cours, l'avis propose l'élaboration d'un pacte productif, social et écologique et présente 20 préconisations.



« L'urgence d'un pacte social et écologique »

H&B fait partie des 19 organisations qui ont décidé de s'unir pour porter ensemble la convergence de l'écologie et du social et de défendre collectivement 66 propositions qui permettent d'offrir à chacun le pouvoir de vivre.



« Élections européennes »

H&B formule 12 mesures pour une politique européenne de la biodiversité, pour protéger et restaurer les milieux naturels et les espèces, contribuer à la protection des océans, réorienter la politique agricole commune et lutter contre le changement climatique. Et avec les partenaires du « Pacte du mieux vivre », H&B appelle les candidats à s'engager pour un contrat de justice sociale, écologique et solidaire pour l'Europe.

« 9èmes assises Nationales de la Biodiversité »

H&B partenaire de cet évènement annuel organisé par les Eco maires, IDEAL Connaissances et l'Agence Française de la biodiversité a encore cette année participé et animé plusieurs ateliers sur l'artificialisation, la nature, l'économie, l'agriculture et l'aménagement du territoire.

AVRIL MAI JUIN



OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

« Il faut sauver le futur Office Français de la Biodiversité »

H&B mobilisée auprès des parlementaires (assemblée nationale et Sénat) pour la réussite de la fusion entre l'Agence française de la biodiversité (AFB) et l'Office Français de la Chasse et de la Faune sauvage.

Victoire : la majorité de nos propositions ont été retenues, la loi de création de l'OFB sera adoptée en juillet pour prendre effet au 1er janvier 2020.

« L'alerte des scientifiques sur l'état mondial de la Biodiversité »

Le 6 mai, l'IPBES (dit le GIEC de la biodiversité) rend un rapport alarmant sur l'état mondial de la biodiversité. H&B et 7 autres associations propose au gouvernement 5 actions à mettre urgemment en œuvre : 1/ intensifier la politique en faveur de la biodiversité ; 2/ organiser la transition agro-écologique ; 3/ modifier la politique fiscale ; 4/ organiser la pédagogie en direction des acteurs privés et du public ; 5/ innover dans la gouvernance.



« Congrès français de la Nature : en route pour 2020 »

Membre du Comité français de l'UICN, H&B était présente à Marseille pour travailler et débattre sur les 26 propositions pour la préservation de la nature à l'échelle mondiale en vue du Congrès Mondial de l'UICN que la France accueillera finalement en janvier 2021.

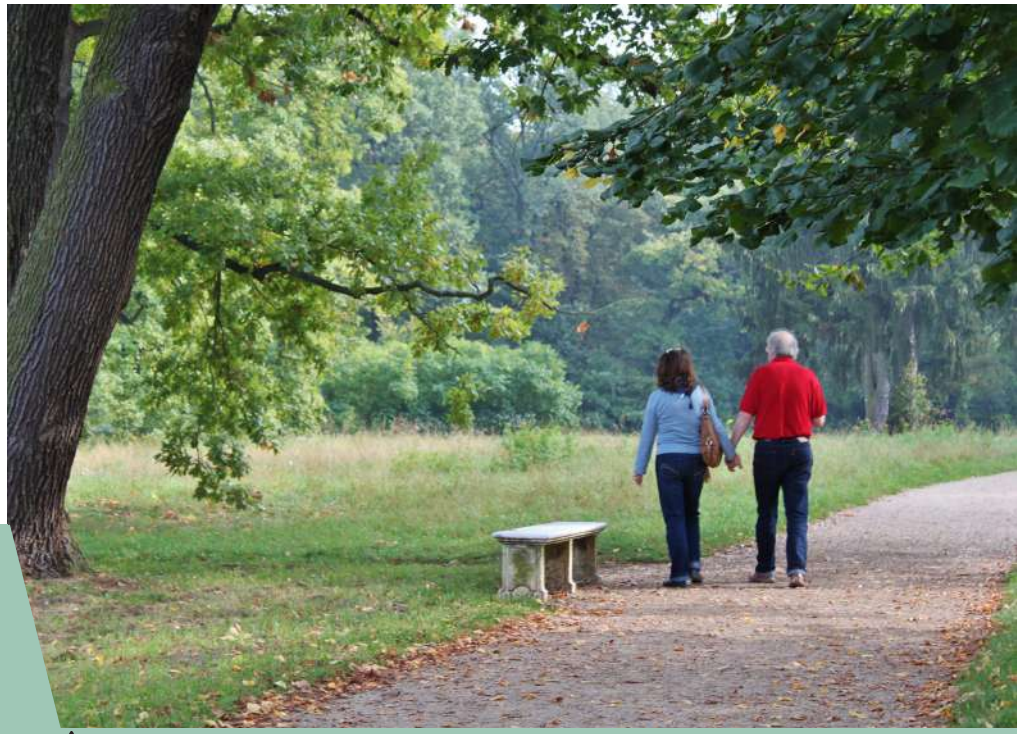


« Mobilisation contre l'arrêté espèces d'animaux classés nuisibles »

Avec plusieurs associations, nous avons notamment demandé au Ministre de l'écologie de retirer de la liste le putois et la belette, d' interdire le déterrage du renard ou encore de retirer la possibilité de tuer les mustélidés et la pie bavarde pour répondre aux seuls intérêts cynégétiques. Nous n'avons pas été entendus et avons engagé en juillet, avec FNE et la LPO, un recours en annulation contre l'arrêté ministériel devant le Conseil d'État.

« Assises de l'eau : sobriété et restauration des milieux doivent être au cœur de la stratégie gouvernementale »

Avec UFC Que Choisir, la Fédération Nationale Pêche, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, FNE et le WWF, H&B présente et défend auprès du Ministre de l'écologie 6 mesures pour une politique de l'eau ambitieuse.



JUILLET

« L'été est favorable aux chasseurs pas à la biodiversité »

H&B mobilise les citoyens contre plusieurs textes du gouvernement en faveur de la chasse au détriment de la biodiversité : chasse à la tourterelle des bois, au courlis cendré et à la barge à queue noire (espèces menacées) ; autorisation des chasses traditionnelles.



« Plan National Santé Environnement... et biodiversité »

Impliquée dans les travaux du futur Plan National Santé Environnement 4 (PNSE4), avec l'Association Santé Environnement France (ASEF) et FNE, H&B adresse au Ministre de l'écologie et au Ministre de la santé un cahier de propositions à intégrer aux actions prioritaires du PNSE4. Zéro biocides et des territoires bons pour la santé, bons pour la biodiversité font partie des 5 axes majeurs que nous défendons.

AOÛT

« Le Premier Ministre reçoit les signataires du Pacte du pouvoir vivre »

Le premier ministre donne suite à la conférence de presse du 19 juin des signataires du Pacte écologique et social en réaction à son discours de politique générale du 12 juin à l'Assemblée Nationale pour échanger sur nos 8 « mesures d'urgence ».

« Biodiversité et Objectifs de Développement Durable »

Sortie de la 5ème Revue d'H&B. La biodiversité, le cœur d'un développement vraiment durable ? C'est l'une des questions à laquelle 28 auteurs nous livrent leurs analyses et pistes de solutions.



SEPTEMBRE

« Distances de sécurité dans l'épandage des pesticides »

H&B mobilisée dans la consultation lancée par le gouvernement pour définir des distances minimales entre zones d'épandage et zones d'habitation (5 mètres pour les cultures basses, 10 pour les cultures hautes et les substances dangereuses) propose que les distances de sécurité s'appliquent aussi aux espaces naturels protégés (réserves naturelles, cœur de parc nationaux, …) et que la décision publique ne se borne pas à ces distances minimales. Victoire : malgré l'opposition des agriculteurs, les textes officialisant les « Zones de non traitement » seront publiés le 29 décembre 2019 au JO.

« Pour nous c'est NON à la chasse de la tourterelle des bois »

Fin août, la Ministre de l'écologie autorise l'abattage de 18 000 tourterelles des bois, espèce menacée au niveau mondial et placée sur la liste rouge de l'UICN. H&B et la LPO, associées, déposent un recours en annulation contre cet arrêté ministériel devant le Conseil d'Etat appuyée sur la mise en demeure de la commission européenne de protéger cette espèce vulnérable.



« Stop à l'acharnement injustifié contre le blaireau »

Saisie par H&B, FNE, la LPO et l'ASPAS en 2016, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire alimentation, environnement, travail) rend son rapport sur le rôle des blaireaux dans la transmission de la tuberculose bovine. Ses conclusions confirment qu'il est inutile d'abattre et de piéger des blaireaux dans les zones indemnes de tuberculose, pratique qui a encore cours aujourd'hui et que nous combattons.

« Abandon du projet EuropaCity »

Mobilisée dans la lutte contre l'étalement urbain qui se réalise au détriment des terres agricoles et espaces naturels, ainsi que la question des friches (commerciales, industrielles, urbaines) et de leur rôle fondamental dans la lutte contre l'artificialisation des sols, H&B se réjouit de voir ces deux sujets inscrits à l'ordre du jour du conseil de défense écologique et ayant conduit à l'abandon de ce grand projet inutile.



« Laurent Voulzy avec H&B »

C'est lors d'une rencontre organisée avec notre Président d'honneur Hubert Reeves que H&B a eu le plaisir de recevoir le soutien de Laurent Voulzy.

« Victoire pour le loup »

Le CE confirme la décision du Tribunal administratif de 2017 et annule l'article de l'arrêté qui permet la destruction de loups au-delà du seuil de 12% et sans encadrement. Les Préfets ne pourront plus accorder des tirs de défense lorsque le quota est atteint.



« Objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) avec Nexity »

H&B signe un partenariat avec Nexity dans l'objectif commun de faire avancer la protection de la biodiversité dans le cadre de l'objectif 2050 « zéro artificialisation nette ». Un engagement qui amènera notamment le groupe a lancer un audit sur la propre empreinte sur l'artificialisation des sols ainsi qu'à travailler à un plan d'action pour limiter son impact futur dans ce domaine.

OCTOBRE



« Non à l'abattage des bouquetins sains du Bargy »

H&B et 11 autres associations de protection de la nature ont envoyé en réponse à une consultation publique pour autoriser l'abattage de 15 bouquetins une lettre ouverte au Préfet de Haute-Savoie afin de manifester leur désaccord à l'égard d'une nouvelle campagne d'abattages indiscriminés (sans test de brucellose).

NOVEMBRE

« 1ères Assises Nationales du Foncier et des Territoires organisées par le LIFTI et Business Immo »

Le foncier, baromètre des territoires ! H&B partenaire de cet événement a participé à une table ronde sur le thème de « Mesurer, arbitrer et fédérer face aux valeurs économiques, sociétales et environnementales du foncier » et animé un atelier sur « Les nouveaux besoins du foncier de l'environnement ».



DÉCEMBRE

« Une charte d'engagement pour la biodiversité avec ECT »

Cette charte, signée par les Présidents d'H&B et d'ECT, prend en compte la particularité de l'activité d'ECT, opérateur d'aménagements non-bâtis et souhaite ainsi renforcer la capacité et les modalités d'intervention d'ECT sur des territoires à forte potentialité pour la biodiversité, elle a vocation à aider l'entreprise à développer des réponses concrètes et adaptées.

Mais aussi, le lancement par le Ministère de l'écologie et l'Agence française de la biodiversité d'Entreprises Engagées pour la Nature ; le lancement d'un groupe de travail RSE et Biodiversité ; et surtout (à retrouver dans le chapitre « Mobiliser et sensibiliser ») nos nombreuses rencontres avec nos membres et le grand public autour du film d'Hubert Reeves et de la création de nouvelles Oasis Nature.

CHIFFRES CLÉS

de l'année 2019

49 752
abonnés sur Facebook

près de
14 000
membres et sympathisants recevant la newsletter

6 140
heures de bénévolats

3 479
hectares couverts par des Oasis Nature

plus de
275
événements, réunions, groupes de travail, séminaires, colloques, dans lesquels l'équipe salariée est intervenue et a représenté Humanité et Biodiversité

975
mentions dans les médias

401
articles publiés sur le site Internet d'Humanité et Biodiversité

98
réunions, rencontres, groupes de travail, conférences ou colloques avec Bernard Chevassus-au-Louis

1 110
Oasis Nature au total en 2019

14 cinés-débats du film La Terre Vue du Coeur

44
Comités, Commissions, Conseils dans lesquels Humanité et Biodiversité siège

26 associations membres



NOS ACTIONS 2019

LA BIODIVERSITÉ POUR TOUS : MOBILISER ET SENSIBILISER

Communication et sensibilisation

p.15-17

Les Oasis Nature

p.18-19

En régions avec Bernard Chevassus-au-Louis et nos référents régionaux

p.20



LA BIODIVERSITÉ POUR TOUS :

mobiliser et sensibiliser

Communication et sensibilisation

Au quotidien, Humanité et Biodiversité participe à la sensibilisation et la mobilisation du plus grand nombre par ses publications sur son site internet, sur ses réseaux sociaux, ses publications papier, ses interventions dans les médias mais aussi en animant des conférences et des ciné-débats dans les territoires et en développant son réseau d'Oasis Nature.

L'Echo, bulletin trimestriel adhérent

L'Echo suit une ligne éditoriale bien définie. Dans chaque numéro, on trouve ainsi « L'histoire et l'image de la saison » qui met en lumière un territoire et sa biodiversité, le dossier thématique, les actualités des Oasis Nature, les positions et l'agenda de notre association.



Echo n°114 (hiver 2018-2019)
Dossier « Biodiversité et énergie : des interactions souvent oubliées »



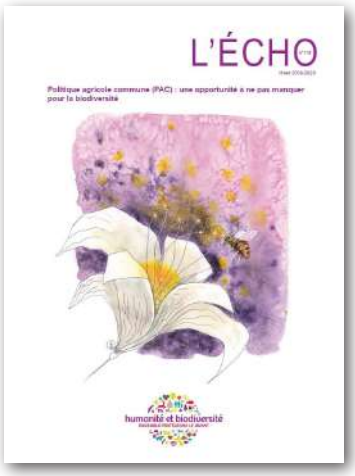
Echo n°115 (printemp 2019)
Dossier « Assemblée Générale 2019 »



Echo n°116 (été 2019)
Dossier « Biodiversité : débattre c'est bien, agir c'est mieux »



Echo n°117 (automne 2019)
Dossier « Objectif "zéro artificialisation nette" »



Echo n°118 (hiver 2019-2020)
Dossier « Politique Agricole Commune (PAC) : une opportunité à ne pas manquer pour la biodiversité »

Plaquette « Santé et Biodiversité : tout est lié ! »

Distribution à L'ASEF (Association Santé Environnement France) pour leurs différents événements et sur demande aux adhérents qui souhaitent organiser des visites de leur Oasis Nature ou participer à des événements publics.

Egalement disponible sur :
www.humanite-biodiversite.fr



Plaquette « Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale : tout savoir en 3 questions »

Diffusion lors de la campagne de relance adhésion d'automne 2019 et sur demande aux adhérents qui souhaitent organiser des visites de leur Oasis Nature ou participer à des événements publics.

Egalement disponible sur :
www.humanite-biodiversite.fr



Revue H&B n°5

Avec ses 27 auteurs, cette nouvelle revue dédiée à la Biodiversité et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) a été tirée à 800 exemplaires. Elle a été adressée aux principaux Ministères et services et aux parlementaires.

Egalement disponible sur :
www.humanite-biodiversite.fr



Newsletter mensuelle

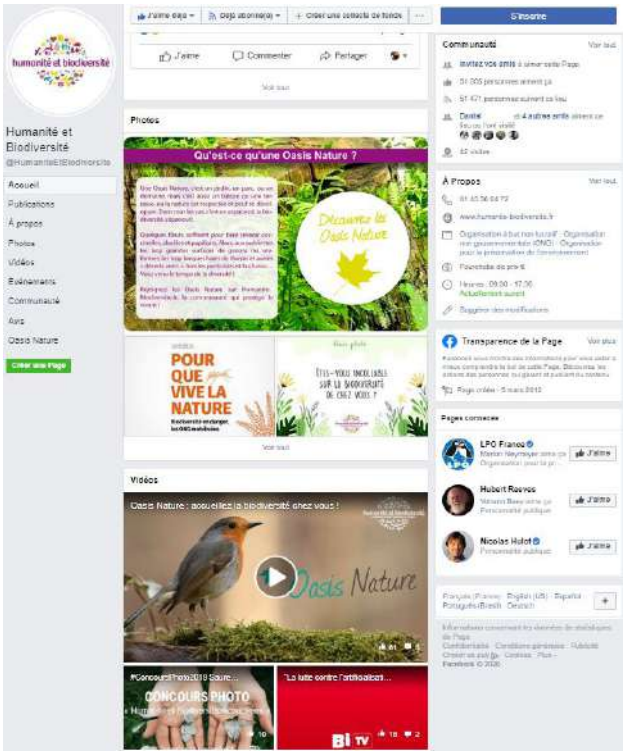
L'année 2019 a été marquée par le lancement de la newsletter d'Humanité et Biodiversité. Actualités, zoom sur une espèce, portrait d'un membre Oasis Nature, événements... Chaque mois, ce sont près de 14 000 personnes qui ont reçu notre newsletter. Abonnez-vous !



Facebook

Relais des articles du site internet, infos pratiques :

- 50 447 mentions j'aime (+ 2 198)
- 49 752 abonnés (+ 2 437)



Couverture médiatique

975 mentions dans les médias (+ 300) :

- 687 web (+ 227)
- 288 presse (+ 73)

Youtube : vidéos d'Humanité et Biodiversité

- 240 abonnés (+ 95)
- 29 vidéos (+ 11)

Twitter

Relais des articles du site internet

- 3456 abonnés (+ 252)
- 3089 tweets (+ 117)



LinkedIn

Relais des articles du site internet avec dimension professionnelle (création le 06/12/2019)

- 34 abonnés

Site internet

401 articles ont été publiés

- 132 par l'association
- 269 par la communauté

13 539 inscrits sur notre site internet (+ 709)

Concours photo 2019

L'été dernier, Humanité et Biodiversité a lancé son premier concours photo sur le thème « L'Humanité et la Biodiversité réconciliées ».

Destiné aux membres de la communauté web (les personnes inscrites sur le site internet et les adhérents, soit près de 14 000 personnes), cet événement a été communiqué sur les réseaux sociaux, la *newsletter* et le site internet de l'association.

Découvrez les photographies des cinq lauréats du concours.

1er


© Nathan Grimbert

2ème


© Ivanne Bague

3ème


© Dominique Becam

4ème


© Jean-Mich Pouy

5ème


© Didier Castelain

Les Oasis Nature

Une Oasis Nature est un lieu de vie et de paix où l'homme est en harmonie avec un environnement riche. Une Oasis Nature c'est un jardin, c'est un parc, mais pourquoi pas une terrasse ou un balcon, où la nature est respectée et peut se développer. C'est un espace non chassé où l'on favorise la faune et la flore. Et la nature, ingénieuse, vous étonnera, quelques mètres carrés suffisent à l'apparition d'une flore et d'une faune riche et diversifiée ! Le réseau des Oasis Nature est un axe fort de l'action d'Humanité et Biodiversité qui fait le choix de la Biodiversité, partout, pour tous et avec tous !

Le réseau des Oasis Nature en 2019, c'est :

1 110 Oasis Nature

dont 104 nouvelles Oasis Nature

soit 3 479 hectares au total

7 oasien.nes ont ouvert les portes de leur Oasis Nature à l'occasion de la Fête de la Nature 2019 !

2 interviews radio ont été menées par notre référent Oasis Nature, Alain Naessens sur :

- France Inter : émission La Terre au Carré
- France Bleu Nord : émission Sur le Bout de l'Oreille

1 vidéo Oasis Nature a été réalisée en 2019 grâce au soutien financier de la Ville de Paris.



TOP 5 des Oasis Nature en superficie

35 Ha
À Moissac (82), Oasis Nature d'un particulier

23 Ha
À Thanville (67), Oasis Nature d'un particulier

19 Ha
À Strasbourg (67), Oasis Nature d'un particulier
+ À Mettet (Belgique), Oasis Nature de l'association Fonds Félicien Rops

14 Ha
À Lopérec (29), Oasis Nature d'un particulier

8 Ha
À Monmarvès (27), Oasis Nature d'un particulier


Abbaye de Belval


Université Polytechnique des Hauts-de-France

4 exemples de nouvelles Oasis Nature :

De nouvelles Oasis Nature ont vu le jour au cours de l'année 2019, par exemple :

- À Troisvaux (62), l'association Abbaye de Belval a créé une Oasis Nature de 12 hectares.
- Dans le Perche, une journaliste a créé une Oasis Nature de 3,9 hectares.
- À Valenciennes (59), l'Université Polytechnique des Hauts-de-France a créé une Oasis Nature de 1 hectare. Lors de son inauguration le 3 juin 2019, les présidents de l'université et d'Humanité et Biodiversité ont respectivement signé la charte des Oasis Nature, preuve de l'engagement et du lien qui uni les deux entités dans la préservation de la biodiversité.
- À Pessac (33), la société Soditel a créé une Oasis Nature de 0,19 hectares qui a été inaugurée lors des 40 ans de Soditel, le 19 septembre 2019.
- À Paris (75), le CEntre Paroissial Initiatives JEunes (CEPIJE 14) a créé au cœur du 14ème arrondissement une petite Oasis Nature pour accueillir et protéger la biodiversité urbaine.


CEPIJE14


CEPIJE14



CEPIJE14

« Nous attachons beaucoup d'importance aux valeurs telle que l'écoréponsabilité, la qualité de vie au travail, les démarches RSE, la protection de la biodiversité, l'action sociale. Bref nous veillons à avoir une conduite vertueuse dans nos choix sur l'impact environnemental. Quelques aménagements sur le site contribuent à protéger le vivant : mangeoires à oiseaux, écureuils, pose de nichoirs, carré potager, véhicules électriques et hybrides. 3 ruches sont installées sur le site [...].

Soditel



Soditel

En région avec Bernard Chevassus-au-Louis et nos référents régionaux

Tout au long de l'année 2019, notre président Bernard Chevassus-au-Louis a répondu présent aux invitations à des conférences organisées par nos référents régionaux, nos membres, associations, élus et professionnels. En voici quelques illustrations :

18 janvier — Conférence Réserve naturelle d'Arjuzanx dans les Landes (40).

8 février — Grand témoin au Colloque sur l'eau organisé par ELN 28, à Lèves (28).

18 avril — Conférence sur le thème « le progrès a-t-il un avenir ? » organisée par le Lions club, à Orléans (45).

27 avril — Participation à la « Nuit de la biodiversité » organisée par la Fondation pour la recherche sur la Biodiversité, à Paris (75).

30 avril — Conférence sur les relations hommes-nature au Muséeum, à Orléans (45).

13 mai — Sur invitation des étudiants de L'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement, soirée animée sur le thème "Ménager la biodiversité: pourquoi ? Comment ?", à Strasbourg (67).

3 juin — Inauguration de l'Oasis Nature de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France et conférence « La Biodiversité, l'autre grand défi du siècle », à Valenciennes (59).

17 juin — Intervention devant les chambres d'agriculture de Bretagne sur la transition écologique, à Ploermel (56).

2 juillet — Intervention au séminaire d'élaboration de la stratégie régionale biodiversité de la région Bourgogne-Franche Comté, à Lons-le-Saunier (39).

6 septembre — Animation séminaire des personnels du PNR de la haute Vallée de Chevreuse à Cernay-la-Ville (78).

11 octobre — La Cave à Théâtre a organisé dans le cadre de la semaine bleue, cette soirée débat sur le thème "Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons", les échanges ont porté avant tout sur comment agir à l'échelle locale et sur les enjeux de la biodiversité au quotidien, à Bois-Colombes (92).

18-19 octobre — Grand témoin des 16ème Rencontres de Bourgogne Nature, dans le PNR du Morvan, sur le thème « La 6ème extinction des espèces. Et maintenant ? », et conférence sur : « "Quel ménagement de la biodiversité en situation d'incertitude durable ? », à Saint-Brisson (58).

14 novembre — Diffusion du film « Ayni, l'odyssée du condor » et échanges sur la revitalisation d'un site tout en améliorant les chances de survie à long terme d'une espèce au Centre culturel et des Congrès, à Aix-les-Bains (73).

Ciné-débats « La Terre Vue du Cœur »



Le président et les administrateurs d'Humanité et Biodiversité se sont fortement mobilisés en répondant présent aux invitations aux soirées-débats organisées autour de la projection du film « La Terre Vue du Cœur », réalisé par Solange Cadrin Rossignol, dont Hubert Reeves (notre président d'honneur) constitue le fil rouge.

Rencontres animées et franc succès pour ce film documentaire riche en récits et en images tout autour de la planète, au cœur des différents écosystèmes.

19 mars : à la soirée de lancement au Mk2 Bibliothèque Paris (75), en présence de la réalisatrice Solange Cadrin-Rossignol, de Bernard Chevassus-au-Louis et Frédéric Lenoir

20 mars : à Vallet en Loire Atlantique (44)

30 mars : au lycée Michelet à Vanves (92)

22 mai : à Beauregard 6ème à Paris (75)

22 mai : au cinéma Toulon Pathé (83)

6 juillet : à Bonnelles dans les Yvelines (78)

20 septembre : au Festival Semur Cinétoiles (21)

4 octobre : à la mairie de Boissy-sous-Saint-Yon (91)

19 novembre : Théâtre cinéma de Chevilly-Larue (94)

Si vous aussi vous souhaitez organiser une projection, contactez Claire Quérard :
- par téléphone au 01 43 36 04 72
- ou par mail : vieasso@humanite-biodiversite.fr



NOS ACTIONS 2019

LA BIODIVERSITÉ PARTOUT : PROPOSER ET CONVAINCRE

Contribuer à l'ambition et à la réussite des politiques dédiées à la biodiversité

p.22-26

Porter les enjeux de la biodiversité au sein de la transition écologique et solidaire et du dialogue environnemental

p.27-33

Représentations extérieures

p.34

LA BIODIVERSITÉ PARTOUT :

proposer et convaincre

En 2019 Humanité et Biodiversité a été particulièrement active sur plusieurs dossiers pour lesquels elle a développé des propositions, produit des idées, et mobilisé ses membres dont le Grand Débat National, le Plan National Biodiversité, l'objectif « zéro artificialisation nette des sols », santé et biodiversité, énergie et biodiversité ou encore agriculture et biodiversité qui ont fait l'objet de dossiers spéciaux dans notre publication L'Echo. Elle a également travaillé sur les Objectifs de Développement Durable (Revue H&B n°5), à la réussite de la création de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) [fusion entre l'agence Française pour la Biodiversité et l'Office Français de la Chasse et Faune Sauvage (ONCFS)], à l'élaboration d'indicateurs de biodiversité dans les milieux agricoles, à l'avenir des missions de l'Office Français de la Forêt (ONF), sur les dossiers chasse et faune sauvage et s'est investie dans l'initiative Act4Nature « Les entreprises pour la Biodiversité » et sa reprise par le MTES « Entreprises Engagées pour la Nature ».

Sur tous ces dossiers, H&B met régulièrement à contribution les membres de son Conseil d'Administration, de son Conseil Scientifique « Les compagnons d'H&B », des chercheurs et experts extérieurs dans le cadre d'études prospectives sur les sujets liés à la biodiversité. La revue de 2018-2019 d'Humanité et Biodiversité sur « les objectifs de développement durable » est l'un des résultats de ces travaux.

Elle est restée très investie sur les dossiers relatifs à l'économie de la biodiversité, la fiscalité écologique, la gouvernance et le dialogue environnemental et encore et toujours sur tous les sujets permettant de contribuer à l'ambition et la réussite des politiques dédiées à la biodiversité et s'est attachée à porter les enjeux de la biodiversité au sein de toutes les politiques sectorielles afin d'accélérer la transition écologique et solidaire.

Contribuer à l'ambition et à la réussite des politiques dédiées à la biodiversité

Humanité et Biodiversité a mobilisé son expertise et son savoir-faire pour la réussite de l'ensemble des politiques dédiées à la reconquête de la biodiversité : Trame verte et bleue, atlas de biodiversité communale, observatoire national de la biodiversité, dispositifs en faveur de la faune (espèces protégées, espèces exotiques envahissantes…) et des milieux (SCAP, PNZH, Natura 2000…), liens avec les politiques sectorielles dont le triptyque « Eviter Réduire Compenser », et bien sûr la question du financement de la biodiversité (PLF 2020 en autres). H&B s'est aussi attaché à suivre, à contribuer ou à évaluer de manière quotidienne les principales politiques publiques nationales et régionales portant sur la biodiversité.

Cela s'est traduit par une participation active aux processus de concertation ainsi qu'aux différents comités de dialogue pour la mise en œuvre de ces politiques publiques : le Comité National de la Biodiversité, certains Comités Régionaux de la Biodiversité (Pays-de-la-Loire avec X réunions, PACA, Occitanie), le conseil d'administration de l'Agence Française pour la Biodiversité, la Commission Nationale Mer et Littoraux, le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le groupe national de suivi et de d'échanges pour la mise en place du Plan National d'Actions sur le loup, le Groupe National Zones Humides, le Groupe national Santé-Environnement, le comité de pilotage de l'Observatoire national de la biodiversité, le comité de pilotage ERC, le comité de pilotage d'EFESE…



LE PLAN BIODIVERSITÉ ET OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB)

En 2019, Humanité et Biodiversité a activement participé au suivi de la mise en œuvre du **Plan National pour la biodiversité**. À ce titre, après avoir rencontré divers ministères (éducation, armées, justice et recherche) H&B a réalisé, avec d'autres associations, un bilan de la mise en œuvre de ce plan à N+1 qu'elle a présenté lors d'une conférence de presse. Un bilan sur les différents volets de ce plan comportant 90 actions, qui concerne à la fois l'artificialisation des sols, les aires protégées, les continuités écologiques, la protection des zones humides, ainsi que les acteurs clés pour porter ces politiques, à savoir les agences de l'eau et le futur Office français de la biodiversité. Un bilan qui révèle que 82 % des actions annoncées n'ont pas été engagées ou engagées de manière non-satisfaisantes et a conduit H&B et les associations du C14 a appelé le gouvernement à l'action immédiate.

Tout au long de l'année, elle a défendu l'octroi de moyens humains et financiers supplémentaires pour la biodiversité, notamment dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2020 ainsi que dans le **projet de loi de fusion en l'AFB et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)**. H&B a défendu auprès du gouvernement et des parlementaires plusieurs propositions pour ce nouvel établissement qui ont été reprises dans la loi.

Enfin, H&B s'est investie au sein du Conseil d'Administration et de la Commission des Interventions de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), du Comité d'orientation sur les milieux terrestres (présidé par sa directrice Sandrine Bélier) ainsi qu'au sein du Conseil National de la Biodiversité dont l'une de ses commissions spécialisées est co-présidée par son Président Bernard Chevassus-au-Louis.



Humanité et Biodiversité a contribué au projet de relance de la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité** en participant aux réunions de réflexions et de mise en œuvre des processus pilotés par l'AFB « Territoires engagés pour la biodiversité » (pour lequel nous avons produit une note de position) et d'« Acteurs engagés pour la biodiversité ».

H&B a continué de promouvoir la Stratégie Nationale pour la Biodiversité auprès des interlocuteurs du monde économique dans le cadre d'« Act4Nature » engageant plusieurs grandes entreprises françaises (plus de 80 entreprises réunies en juillet 2019) et participé à la réussite du lancement du processus d'« Entreprises engagées pour la nature » fin 2019 par le Ministère de l'économie.



FAUNE SAUVAGE ET CHASSE DE LOISIR

LOUPS, BOUQUETINS, BLAIREAUX

En 2019, l'association a maintenu son investissement au sujet de la cohabitation entre **le loup et le pastoralisme** en France en assistant aux réunions du groupe national, en contribuant par la production de notes à l'élaboration du plan national d'actions sur le loup et en révisant à deux reprises sa note de positionnement sur le sujet. 2019 a été une année particulière puisque le seuil des 500 loups fixé par le plan national a été atteint. Cela a entraîné une modification des conditions de gestion du loup et une augmentation du nombre de loups tués. Nous avons d'ailleurs produit deux notes à destination du grand public pour les inciter à participer aux diverses consultations publiques sur le sujet et obtenu une victoire juridique : l'annulation d'un arrêté de dérogation de tir aux loups de 2015. Une victoire bien trop tardive mais venant rappeler qu'il est impossible de détruire cette espèce protégée au-delà des quotas scientifiquement fixés.

H&B a aussi maintenu son suivi sur le dossier **des bouquetins du Bargy**. Elle a ainsi suivi de près les procédures judiciaires en cours et participé au travail de compréhension de la crise à travers l'expertise du groupe de travail « Santé et Biodiversité » sur le sujet des zoonoses.

H&B a relayé le rapport de l'Anses (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire alimentation, environnement, travail) au sujet de la place du **blaireau** dans la gestion de la tuberculose bovine. Saisie par H&B, FNE, la LPO et l'ASPAS en 2016, les conclusions de l'étude de l'ANSES sur le rôle des blaireaux dans la transmission de la tuberculose bovine confirment qu'il est inutile d'abattre et de piéger des blaireaux dans les zones indemnes de tuberculose, pratique qui a encore cours aujourd'hui et que nous combattons. H&B a travaillé sur un livret qui sera édité et disponible en 2020.

CHASSE ET ESPÈCES VULNÉRABLES

Prolongation des dates de chasse pour l'oie cendrée, quotas de chasse pour la tourterelle des bois, le courlis cendré et la barge à queue noire, liste d'espèces considérées comme « susceptibles de causer des dégats »… L'année 2019 a été l'occasion de mobiliser nos membres et sympathisants dans le cadre de plusieurs projets de textes visant à faciliter la chasse d'espèces vulnérables soumis à consultations. Malgré la forte mobilisation, ces consultations se sont généralement soldées par des décisions favorables au monde de la chasse, ce qui a conduit H&B à engager plusieurs contentieux en annulation et à contester l'interprétation faite par le gouvernement de la « gestion adaptative » des espèces chassables et non chassables.

- **Oie cendrée :**

Ces consultations et contentieux ont été l'occasion de rappeler que la directive européenne Oiseaux interdit clairement de chasser les oiseaux durant la migration de retour sur les sites de reproduction pour la chasse à l'oie, confirmé par le Conseil d'État qui nous a donné raison.



- **Espèces considérées nuisibles :**

Avec FNE et la LPO, nous avons également demandé au Ministre de l'écologie de retirer le putois et la belette de la liste des espèces susceptibles de causer des dommages; de revoir pour tous les départements la liste des espèces en retirant celles qui n'ont pas causé plus de 10K€ de dommage par an ces dernières années (en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat); de définir pour tous les départements des zonages par espèce en fonction des dégâts constatés et de la présence d'exploitations agricoles; de limiter la durée de son arrêté à un an afin de le retravailler sérieusement et dans le respect de la volonté du législateur lorsqu'il a voté la loi pour la reconquête de la biodiversité il y a trois ans seulement; d'interdire le déterrage du renard; de rendre obligatoire la mise en œuvre de méthodes alternatives en amont de toute destruction et pour toutes les espèces et enfin de retirer la possibilité de tuer les mustélidés et la pie bavarde pour répondre aux seuls intérêts cynégétiques. N'ayant pas été entendus, ici encore H&B a engagé un recours en annulation au Conseil d'Etat pour faire annuler le texte ministériel.

- **Courlis et tourterelles des bois :**

La tourterelle des bois a perdu 80% de ses effectifs. Elle est inscrite sur la liste rouge de l'UICN comme une espèce en danger au niveau mondial. Sous prétexte de « gestion adaptative », le gouvernement a autorisé la chasse de 18.000 oiseaux en 2019.

Et ce en dépit de l'avis du Conseil d'experts de la gestion adaptative (CEGA) créé à cet effet, qui avait recommandé de suspendre la chasse, et de la demande de moratoire faite par l'Europe aux Etats membres en 2018. H&B a engagé un recours au Conseil d'Etat pour faire annuler cet arrêté et que cesse définitivement la chasse de cette espèce.



- **Le courlis cendré et la barge à queue noire :**

La France est le dernier pays à autoriser la chasse au Courlis cendré et à la Barge à queue noire, deux limicoles menacés et inscrits de fait sur les listes rouges de l'UICN. Le Courlis était jusqu'alors chassé sur le seul domaine public maritime. Le CEGA a recommandé de stopper sans plus attendre sa chasse. Non content d'autoriser quand même le tir de 6 000 oiseaux, le gouvernement a étendu sa chasse sur l'ensemble du territoire. Seule la Barge à queue noire s'en sort bien, avec une proposition de moratoire, mais pour un an seulement. H&B reste mobilisée pour un oratoire de chasse sur ces deux espèces.

- **Sanglier : chassé 10 mois sur 12 :**

Le sanglier chassé du 1er juin au 28 février, a vu prolongé par le gouvernement sa chasse, y compris en battue, jusqu'à la fin du mois de mars. Avec des conséquences catastrophiques de dérangement sur les autres espèces en pleine période de migration, il ne reste plus que deux mois sans chasse pour autres usagers de la nature. Cette décision a été prise malgré un rapport parlementaire pour lequel H&B a été auditionnée et a formulé diverses propositions pour réduire la prolifération des sangliers (notamment la fin de l'agrainage). H&B reste mobilisée pour mettre fin aux dommages causés par les sangliers et réguler leur population en mettant en œuvre des mesures préventives et permettre au plus grand nombre de pouvoir profiter des espaces naturels et réduire les périodes de chasse.

- **Océans :**

Humanité et Biodiversité milite pour concilier les usages économiques et récréatives fortement différenciés avec les enjeux environnementaux majeurs liés au milieu marin et à la biodiversité marine. Pour ce faire, nous avons décidé de prendre une part active dans les activités du Comité France Océan, notamment au-travers du GT Artificialisation, mais également au-travers de notre participation au CNML et à ses ateliers de réflexion. Notre implication au Comité France Océan s'est traduite par la participation à 4 réunions du GT Artificialisation. Membres du CNML, nous avons pris part à 4 réunions du CNML, ainsi qu'aux ateliers de réflexion du CNML les 24 et 25 avril. Nous avons également été membre du jury de la 9ème édition du Concours « Les Outre-Mer durables », et avons été en discussion avec la Plateforme Océan Climat pour un potentiel partenariat.

MILIEUX NATURELS

- **Zones humides :**

Humanité et Biodiversité est impliquée depuis de nombreuses années dans la préservation des zones humides. Ces milieux, riches en biodiversité, fournissent de nombreux services écosystémiques nécessaires à l'être humain, et jouent un rôle primordial dans la régulation du climat. En 2019, notre participation s'est particulièrement articulée autour de la Journée Mondiale des Zones Humides, pour laquelle nous avons publié des articles sur notre site internet à destination de nos adhérents et de nos lecteurs. Nous avons aussi participé activement au COPIL de la journée mondiale des zones humides pour préparer la journée de 2020.

- **Forêts :**

H&B porté un intérêt tout particulier à la forêt en 2019 et plus particulièrement à la place de la biodiversité dans la gestion forestière. Ainsi, H&B a participé à plusieurs auditions ministérielles, parlementaires et une Commission d'inspection sur la gestion forestière et l'avenir de l'Office National des Forêts (ONF). H&B a coordonné une note de position inter-associative (avec 6 autres ONG) présentée lors de ces auditions s'appuyant sur l'énoncé de 7 principes et 9 recommandations sur le rôle essentiel de l'ONF dans la gestion de ce bien commun, constitué des forêts publiques métropolitaines et ultramarines, dont tous les Français bénéficient directement ou indirectement. H&B a également participé aux réunions du CS « gestion durable des forêts » et est intervenue à plusieurs reprises dans les territoires au sujet de la forêt. Enfin, H&B a commencé à mobiliser l'ensemble de ses compétences sur le domaine et décidé que « La forêt en France » serait le thème de notre revue 6 à paraître en 2020.





7 principes qui doivent présider à la gestion des forêts :

1. Une gestion des forêts publiques mettant la biodiversité au cœur de la stratégie
2. Une gestion multifonctionnelle, prenant en compte tous les services écologiques.
3. La solidarité territoriale et la nécessaire mutualisation des coûts à l'échelle nationale.
4. L'intégration des forêts publiques dans l'aménagement du territoire.
5. Des forêts publiques au coeur des enjeux et de l'innovation pour demain pour la transition écologique.
6. Des forêts publiques socle d'une politique ambitieuse et équilibrée de lutte contre le changement climatique
7. Des forêts publiques, lieu de débats, d'appropriation et d'écoute des attentes nouvelles de la société

9 recommandations pour l'avenir de l'ONF :

Affirmer une politique de la nature que l'ONF doit transformer en atout.

Construire un modèle économique prenant en compte la diversité des services.

Ne pas séparer les activités « marchandes » et « non-marchandes » dans la gestion des forêts publiques.

Maintenir le principe d'une globalisation nationale du versement compensateur.

Appliquer le régime forestier.

Focaliser les activités de l'office sur son coeur de métier, la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques nécessaires à la transition écologique.

Assurer la transparence des différents modèles économiques de l'Office.

Développer une gouvernance de l'établissement pluraliste et ouverte à la société.

Renforcer la capacité de l'ONF à contribuer aux initiatives menées dans les réseaux d'espaces naturels protégés.

CONNAISSANCES

H&B s'investit quotidiennement dans les politiques en faveur de l'amélioration des connaissances sur la biodiversité. Ainsi, H&B participe au comité de pilotage de l'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE). En 2019, elle a fourni une note et participé aux réunions relatives au sujet des rapports sur les services récréatifs en forêt et la réintroduction du vautour. De surcroît, l'association est aussi membre de nombreux comités à vocation scientifique comme l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) ou le Conseil d'Orientation stratégique de la FRB.

ÉVITER, COMPENSER, RÉDUIRE (ERC)

Humanité et Biodiversité travaille sur la séquence Éviter-Réduire-Compenser et sa mise en œuvre avec un intérêt ancien et constant. Notre implication s'est notamment traduite par la participation au comité de pilotage des lignes directrices nationales et de la doctrine nationale sur la séquence ERC, réuni en 2012, mais également par plusieurs publications et éditoriaux, parmi lesquels « Compensation forestière ou compensation en forêt ? », publié en 2015.

En 2019, Humanité et Biodiversité a poursuivi son action pour la mise en œuvre de la séquence ERC notamment via sa présence au Comité de Pilotage (COPIL) ERC, mais également au groupe de travail « Dimensionnement Ex-Ante de la Compensation », et d'autres interventions non institutionnelles.

H&B a participé à la relecture de la déclinaison du guide d'aide à la définition des mesures ERC concernant le milieu marin.

En dehors de nos participations institutionnelles, H&B a pris part au projet GASBI, mené en partie par une des administratrices, Carine Ritan, et est intervenu dans le colloque organisé par le Master Bioterre, « Quand les territoires rencontrent la séquence ERC », en mai 2019 au cours duquel elle a pu discuter des implications sociales de la séquence ERC.

Porter les enjeux de la biodiversité au sein de la transition écologique et solidaire et du dialogue environnemental

Humanité et Biodiversité s'efforce d'être « une voix de la biodiversité » dans la transition écologique et le dialogue environnemental.

En 2019, H&B a mobilisé son expertise et son savoir-faire pour la prise en compte de la biodiversité dans toutes les politiques sectorielles, pour améliorer les liens entre économie et biodiversité mais également dans le domaine de l'énergie, de l'adaptation au changement climatique, de la santé, de l'urbanisme ou encore dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation (usage des produits phytosanitaires, plans de filières lait, légumes et cochons).

Alors que le gouvernement s'est doté en 2019 de nouvelles instances pour porter l'agenda environnemental (le Haut Conseil pour le climat, le Conseil de défense écologique, et la future Convention citoyenne pour la transition écologique), H&B a poursuivi son engagement dans les processus engagés autour du dialogue environnemental et de la participation du public, et plus particulièrement dans le cadre de la Commission Spécialisée sur la révision du CNTE ou encore dans le cadre de la révision constitutionnelle du CESE annoncée par le Président de la République, mais aussi au sein de la Commission Nationale du Débat Public, du CESE, de la plateforme RSE qu'elle préside ou encore du Grand Débat National.



SANTÉ ET BIODIVERSITÉ

H&B s'est encore mobilisée pour porter les interactions entre Santé et biodiversité. H&B a, d'une part, suivi la mise en œuvre des actions du 3ème Plan National Santé Environnement (PNSE) tout au long de l'année via sa participation au Groupe santé environnement (GSE) et au groupe de travail « santé et biodiversité ».

D'autre part, H&B a activement contribué à la préfiguration du 4ème Plan Santé Environnement qui devrait entrer en application en 2020. Elle a participé à 4 des 6 groupes de travail mis en place par les instances pilotes du PNSE (Ministère de la santé et Ministère de l'écologie), soit près d'une trentaine de réunions. H&B a co-produit avec deux autres associations (FNE et l'Association Santé Environnement France), 3 notes spécifiques ainsi qu'un cahier d'acteurs complet avec cinq propositions pour une meilleure prise en compte des liens entre la santé et biodiversité eu sein du futur PNSE4. Nos trois associations ont également alerté par courrier les deux ministres de tutelles du PNSE4 sur les enjeux de santé et biodiversité et sur l'importance de la territorialisation des actions et du plan.

L'engagement d'H&B sur les questions liant santé et biodiversité s'est aussi traduit par notre participation active aux comités d'orientation thématique ainsi qu'à la plateforme de dialogue sur les autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). L'implication d'H&B aura participé à l'adoption d'un texte visant à séparer la vente du conseil en matière de produits phytopharmaceutiques, proposition que l'association portait depuis plusieurs années.

Enfin, au-delà des participations institutionnelles, H&B a participé à plusieurs colloques et contribué à la diffusion des connaissances et à la sensibilisation sur les enjeux liant santé et biodiversité, aussi bien auprès du grand public que des acteurs économiques et sociaux. En effet, H&B a notamment poursuivi la diffusion de son fascicule à destination du grand public « Santé et biodiversité : tout est lié ! ». Fascicule qui résume en peu de pages l'enjeu des liens entre santé et biodiversité en développant quelques exemples concrets. Outre ce fascicule, nous avons publié plus de 15 articles sur le sujet santé/environnement et santé/biodiversité à destination de nos adhérents et sympathisants via nos publications internet et papier. H&B a également valorisé ses productions et réflexions sur l'intégration territoriale des enjeux « santé/biodiversité » auprès de tous ses interlocuteurs du monde économique et social.





LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION ET FRICHES

En juillet 2018, Nicolas Hulot présentait le plan biodiversité du gouvernement avec une nouvelle priorité : la lutte contre l'artificialisation des sols (limitation de la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers en vue d'atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette). En mai 2019, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES dite GIEC de la biodiversité) rendait un rapport alarmant sur l'érosion de la biodiversité et identifiait l'artificialisation des sols comme l'une des cinq grandes causes du phénomène d'accélération de la perte de biodiversité. Deux batailles qui sont loin d'être gagnées. Le ministère de l'écologie, considérant insuffisant le rapport remis en mai par le Comité pour l'économie verte, auquel H&B a contribué, a commandé, en 2019, deux nouvelles études à France Stratégie et au CGEDD.

La lutte contre l'artificialisation des sols est une thématique sur laquelle Humanité et Biodiversité travaille depuis de nombreuses années. Un travail engagé au sein du Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes (LIFTI), du Comité pour l'économie verte, d'une étude réalisée en 2018 financée par l'AFB, au-travers de la séquence ERC, mais également de la fiscalité, ou encore au-travers de partenariats avec des acteurs économiques.

OBJECTIF « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE »

L'objectif d'H&B est d'étudier le phénomène d'artificialisation des sols de manière globale et complexe, afin de pouvoir apporter des clés de compréhension et des solutions. C'est la raison pour laquelle H&B a participé en 2019 au séminaire « Artificialisation : diagnostic international et focus sur la politique allemande de lutte contre l'artificialisation » organisé par le CGDD, et au séminaire « La terre : du sol au foncier » organisé par le CERES de l'ENS ULM.

Pour étudier ce sujet de manière globale, pour H&B il est nécessaire de s'intéresser aux problématiques fiscales qui le sous-tendent. Depuis quelques années, H&B travaille sans relâche pour faire progresser la fiscalité pour qu'elle n'incite plus à l'artificialisation des sols et porte auprès des parlementaires, dans le cadre du Projet de Loi de Finance, une série de propositions de nature à réduire le phénomène d'artificialisation. En 2019, H&B a enfin obtenu 2 victoires et s'est réjouie de l'adoption de deux mesures défendues avec ardeur : la suppression de la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les tourbières et la réorientation du dispositif Pinel vers les logements collectifs. Ces deux victoires constituent une première étape dans l'atteinte du zéro artificialisation nette et H&B remobilisera les parlementaires lors du projet de loi de finances pour 2021 notamment sur notre proposition, adoptée au Sénat et rejetée par l'Assemblée Nationale, concernant la modulation de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) en fonction du lieu d'implantation du commerce (en et hors centre-ville)...

L'activité d'H&B sur ce sujet se traduit également au-travers de l'accompagnement des acteurs économiques. Ainsi en 2019, H&B s'est engagée dans un partenariat avec le groupe Nexity, afin de l'accompagner dans la réalisation et la mise en oeuvre d'un plan d'action lui permettant d'atteindre le Zéro Artificialisation Nette dans ses activités d'aménagement et de promotion de construction de logements.

Enfin et afin de sensibiliser, partager les enjeux du processus et fournir des clés de compréhension à ses membres et sympathisants, H&B a consacré un « Dossier spécial « Zéro artificialisation nette » dans son magazine Echo d'automne 2019.



FRICHES

L'artificialisation des sols, et la lutte contre ce phénomène, prend beaucoup de formes. L'une d'entre elles consiste en la mobilisation des sites et sols délaissés, urbains ou non, communément dénommés « friches ». Pour H&B, ces espaces sont essentiels dans la lutte contre l'étalement urbain et l'atteinte d'un objectif « zéro artificialisation nette ». Pour promouvoir la réhabilitation de ces friches, H&B s'est engagée dans diverses démarches institutionnelles et partenariales.
H&B a participé au groupe de travail lancé par la secrétaire d'Etat Emmanuelle Wargon sur la mobilisation des friches, et s'est particulièrement impliquée dans le groupe de travail portant sur « friches et renaturation » en participant à l'ensemble des réunions et en communiquant un grand nombre de propositions. H&B est partenaire du LIFTI, le Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes, depuis sa création (2016). H&B anime le groupe de travail « Friches et environnement » au sein duquel elle partage des propositions de solutions sur l'ensemble des thématiques environnementales et de biodiversité liées aux friches : renaturation, développement d'énergies renouvelables, dépollution des sols, etc.

H&B était partenaire des 1ères Assises Nationales du Foncier et des Territoires organisées par le LIFTI et Business Immo en novembre 2019. Elle a animé l'atelier « Les nouveaux besoins du foncier de l'environnement », et participé à la table « Mesurer, arbitrer et fédérer face aux valeurs économiques, sociétales et environnementales du foncier ».



AGRICULTURE ET ALIMENTATION

H&B se mobilise fortement pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles à commencer par celles liées à l'agriculture. Notre président, Bernard Chevassus-au-Louis, réalise de nombreuses conférences ou interventions auprès des chambres d'agriculture ou des syndicats agricoles pour les sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.

En 2019 H&B a participé à deux concertations avec des filières agricoles : la filière laitière et la filière légumière « Prince de Bretagne ». H&B participe aussi au comité de suivi Ecophyto II+.

LA PROCHAINE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

H&B a rejoint le collectif « pour une autre PAC ». Dans le cadre de la réforme de la PAC post 2020, dont les négociations ont commencé au printemps 2018, H&B s'est grandement investie dans le courant de l'année 2019 pour porter la voix de la nature. L'équipe d' H&B a notamment contribué à la mise en place d'actions de plaidoyer dans le but de défendre la place de la biodiversité dans l'agriculture de demain. H&B est à présent conviée lors des réunions d'information et de concertation sur la réforme de la PAC organisées par le Ministère de l'Agriculture. Elle a développé sa réflexion pour le développement d'une agriculture plus responsable et durable et a entamé un travail de réflexion sur la mise en place de Paiement pour Services Environnementaux dans la nouvelle PAC. Enfin et afin de partager les enjeux de la future PAC, H&B a consacré un « Dossier spécial PAC » dans son magazine l'Echo (Hiver 2019-2020).

Pour mieux connaître le collectif et les ambitions partagées : **pouruneautrepac.eu/article/82**

BIODIVERSITÉ DES MILIEUX AGRICOLES – OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ:

Chargée de l'organisation et de la présidence du groupe thématique « agriculture » de l'Observatoire National de la Biodiversité, H&B a animé un groupe technique et un groupe thématique sur « la biodiversité des milieux agricoles » dont les objectifs étaient l'évaluation du jeu d'indicateur actuels, l'identification d'un modèle conceptuel et des besoins en matière de données et d'indicateurs, la réalisation d'une revue des bases de données mobilisable et enfin la proposition de plusieurs indicateurs.

Après plus d'une trentaine de réunions techniques, d'orientations, du comité éditorial et de réunions en bilatéral avec des experts ou producteurs de données, H&B a publié un rapport initial, deux rapports intermédiaires ainsi qu'un rapport final et proposé d'intégrer 24 nouveaux indicateurs au sein de l'Observatoire national de la biodiversité.

ÉCONOMIE, FINANCES, SOLIDARITÉ ET RESPONSABILITÉ

PLATEFORME RSE

H&B, représentée par son trésorier Sylvain Boucherand, a été élue à la présidence de la Plateforme Nationale RSE pendant ces 2 dernières années. La Plateforme RSE est constituée de toutes les parties prenantes : les entreprises & patronat, les syndicats de salariés, les associations et ONG, le monde académiques et les institutions. H&B y défend depuis plusieurs années les valeurs et l'approche de notre association, notamment la place de la biodiversité et de l'environnement dans les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).



Pendant ces 2 années, la plateforme a publié plusieurs avis : RSE et environnement, économie circulaire, gouvernance et responsabilité environnementale; Vers une responsabilité territoriale des entreprises; RSE et Objectifs de développement durable; ou encore une contribution pour la loi PACTE. Fin 2019, sous l'impulsion d'H&B, la Plateforme RSE a travaillé sur un avis concernant « le reporting biodiversité des entreprises », qui sera prochainement remis à la secrétaire d'État E. Wargon. Il présente des recommandations pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les stratégies d'entreprises ainsi que dans les outils de *reporting* et de transparence.

L'ensemble des rapports sont publics et sont disponibles sur le site de France Stratégie.
Humanité et Biodiversité travaille pour concilier préservation de la biodiversité et développement durable des activités économiques. Dans ce cadre, nous nous impliquons très activement dans l'ensemble des groupes de travail auxquels nous sommes invités, comme le Comité pour l'Économie Verte, mais également dans des activités inter-associatives nous permettant de pouvoir protéger la biodiversité avec un poids plus important : ce que nous faisons dans le cadre du Projet de Loi de Finances, chaque année, dans un groupe inter-ONG.

LE COMITÉ POUR L'ÉCONOMIE VERTE

Concernant le Comité pour l'Économie Verte, Humanité et Biodiversité poursuit son implication, débutée en 2012. H&B a activement participé à la rédaction des rapports « Les enjeux de l'artificialisation des sols : diagnostic » et « Les instruments incitatifs pour la maîtrise de l'artificialisation des sols » et poursuit son travail au sein du Comité via son groupe de travail sur les redevances des agences de l'eau.

FISCALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Sur la fiscalité environnementale et sa prise en compte dans les Lois de Finances, H&B fait partie d'un groupe inter-ONG qui organise des rendez-vous collectifs permettant de rencontrer députés et sénateurs pour discuter de nos propositions partagées. Grâce à notre implication inter-ONG, nous avons obtenu un rendez-vous avec les collaborateurs de Matthieu Orphelin, un rendez-vous avec Barbara Pompili, un petit déjeuner avec les députés membres du collectif « Accélérons la Transition Énergétique », et un rendez-vous collectif au Sénat. Individuellement, H&B a obtenu un rendez-vous avec Jean-Bernard Sempastous, et a échangé avec un certain nombre de parlementaires et leurs collaborateurs pour qu'ils portent nos amendements. En 2019, nous avons présenté 14 amendements portant sur la protection des milieux naturels et la lutte contre l'artificialisation des sols, dont la plupart ont été présentés et discutés. Certains ont même été adoptés (voir partie artificialisation).

ODD

H&B a mobilisé son réseau d'experts sur le thème « Biodiversité et Objectifs de Développement Durable », objet de sa Revue n°5.



Revue H&B n°5 : Biodiversité et Objectifs de Développement Durable (ODD)

L'histoire des sommets de la Terre est celle de la prise de conscience progressive, par la communauté internationale, des impacts environnementaux et sociaux et de la crise écologique générés par le développement économique mondial.

Ces limites écologiques de notre développement économique avaient été dénoncées par divers acteurs dès le début des années soixante-dix mais c'est à la Première ministre norvégienne, Gro Harlem Brundtland, que l'on doit la propagation d'une prise de conscience mondiale des liens entre économie, droits humains et environnement. Dans le cadre de sa présidence de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, elle a rédigé, en avril 1987, un rapport intitulé « Notre avenir à tous », qui a défini le développement durable. L'écho chez les décideurs fut tel que ce rapport servit de base à la convocation du troisième sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. C'est ainsi que s'est répandu sur la planète le concept de développement durable, compris comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Vingt ans plus tard, lors du dernier sommet de la Terre en 2012, appelé « Rio+20 » ou « Stockholm +40 », la communauté internationale s'était fixé deux priorités : l'économie verte et l'éradication de la pauvreté d'une part, le cadre institutionnel du développement durable d'autre part. Les divergences restant fortes sur ces deux sujets, le sommet a abouti à un texte général intitulé « L'avenir que nous voulons », et au lancement d'un processus de définition d'objectifs mondiaux de développement durable pour septembre 2015, destinés à orienter l'action internationale à l'horizon 2030.

C'est ainsi que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en septembre 2015 le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » intitulé « Transformer notre monde ». Ce programme définit 17 Objectifs de développement durable (ODD), à mettre en oeuvre par l'ensemble des États. L'objectif poursuivi est de réunir et intégrer dans un même cadre commun et universel les multiples enjeux et dimensions du développement durable.

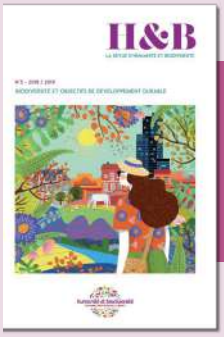
Mais si le terme aujourd'hui largement adopté de développement durable véhicule à l'évidence un objectif de protection de l'environnement, qu'en est-il plus particulièrement de la biodiversité ?



En première analyse, on pourrait se réjouir de voir que deux ODD lui soient consacrés. Mais la biodiversité doit-elle constituer un objectif « parmi d'autres », dont l'atteinte plus ou moins effective serait sans conséquences notables sur la réalisation des quinze autres ? Ne faut-il pas plutôt considérer sa préservation comme étant le cœur d'un développement vraiment durable, devant donc irriguer l'ensemble des autres objectifs ?

C'est ce questionnement qui constitue le fil rouge de cette cinquième « Revue d'H&B ». Nous vous y proposons d'examiner, avec nos auteurs, les ODD sous l'angle de leurs liens avec la biodiversité, en examinant ces liens avec deux approches complémentaires : Comment la biodiversité peut-elle permettre de contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable ? Et en quoi les objectifs du développement durable nous amènent-ils à repenser (éventuellement) notre approche de la biodiversité et de sa gestion ?

Nous avons pris le parti de ne pas visiter chacun des 17 ODD mais de fournir quelques éclairages inspirés par trois principales interrogations. D'abord la question de la justice et de l'équité : en quoi les approches envisageables pour atteindre un objectif donné sont-elles justes ou, au contraire, sont susceptibles d'accroître les injustices et les inégalités. Ensuite, la question des échelles spatiales et temporelles d'action : quelle est l'échelle pertinente pour essayer de progresser vers un objectif ? Enfin, celle de la transversalité et de l'approche globale (systémique) : comment éviter des approches « en silo » de chaque ODD, avec le risque que des « optimisations » par secteur n'aient des conséquences négatives pour d'autres.



COMMANDER LA REVUE H&B N°5

Pour vous procurer la Revue H&B n°5 « Biodiversité et ODD », contactez-nous :

- contact@humanite-biodiversite.fr
- 01 43 36 04 72

Focus : notre contribution au Grand Débat National

LA BIODIVERSITÉ AU COEUR D'UN DÉVELOPPEMENT VRAIMENT DURABLE

Dans le cadre du Grand Débat National (GDN), des réunions publiques ainsi que le site internet dédié invitent les citoyen-nes français-es à faire part de leur avis et propositions sur diverses thématiques. Humanité et Biodiversité formule à l'attention du gouvernement douze propositions qui s'appuient sur quatre convictions et trois idées essentielles à retenir et vous encourage à participer avant le 15 mars prochain pour relayer nos propositions concrètes en faveur de la biodiversité.



Quatre convictions au cœur de nos propositions :

1. Des écosystèmes sous tension qui nous obligent à agir dès maintenant, sans attendre une meilleure connaissance de ces risques ou une hypothétique amélioration de la situation économique.
2. Les ressources naturelles, des biens communs à mieux gérer parce qu'il est de notre responsabilité de préserver, et même de développer ce capital que nous « empruntons » aux générations futures.
3. D'insupportables inégalités environnementales qui constituent une situation moralement inacceptable et qui menacent gravement la cohésion, voire l'existence même des sociétés humaines.
4. L'impératif d'un dialogue renforcé, condition indispensable pour définir concrètement la manière de relever ce triple défi des changements globaux, des inégalités et de la gestion durable des biens communs.

3 idées essentielles à retenir :

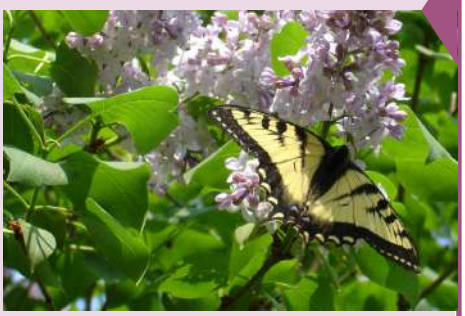
1 Préserver la diversité et l'abondance des êtres vivants, c'est préserver notre avenir et celui de nos enfants.



2 Préserver la biodiversité, c'est aussi lutter contre les changements climatiques et leurs conséquences.



3 La biodiversité va mal mais ce n'est pas une fatalité. Quand on veut, on peut. Tout le monde peut faire quelque chose pour mieux connaître et protéger la biodiversité.



LES 12 PROPOSITIONS D'HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ DANS LE CADRE DU GRAND DÉBAT NATIONAL :

L'impôt et la dépense publique

Proposition 1 : Supprimer les subventions les plus néfastes à la biodiversité et les réorienter vers des activités favorables à la biodiversité.

L'organisation de l'Etat et des collectivités publiques

Proposition 2 : Soutenir davantage les collectivités locales ayant et préservant des surfaces importantes de milieux naturels.

La transition écologique et solidaire

Proposition 3 : Encourager des projets territoriaux et participatifs pour une alimentation de qualité et favorable à la biodiversité et réorienter la PAC vers cet objectif.

Proposition 4 : Mettre en place des projets territoriaux « biodiversité et santé » portés par des communautés d'acteurs.

Proposition 5 : Développer des espaces de nature diversifiés, proches et accessibles, lieux de découverte et d'échanges autour de la biodiversité.

Proposition 6 : Souligner les liens entre la biodiversité et la lutte contre les dérèglements climatiques (atténuation et adaptation) en encourageant les « solutions fondées sur la nature » permettant de limiter ces dérèglements ou de s'y adapter.

Proposition 7 : accroître les moyens de recherche affectés à la connaissance de la biodiversité et les interactions avec les modèles de développement durable, dont les questions de santé publique et d'emplois.

La démocratie et la citoyenneté

Proposition 8 : Renforcer, en mobilisant tous les acteurs, la connaissance de la biodiversité sur l'ensemble de notre territoire et développer l'éducation de tous aux enjeux de la biodiversité.

Proposition 9 : Intégrer davantage les enjeux environnementaux dans la réforme constitutionnelle et faire en particulier du CESE (Conseil économique, social et environnementale) un acteur fort du développement durable et de la transition écologique et environnementale.

Proposition 10 : Prendre vraiment en compte les consultations citoyennes en présentant pour chaque consultation sur un texte réglementaire une synthèse des avis exprimés (avec accès aux données de base) et de leur prise en compte par ce texte.

Proposition 11 : Renforcer les attributions de la Commission Nationale du Débat Public, notamment par sa saisine possible de l'Autorité environnementale.

Proposition 12 : Assurer une meilleure représentation des différents acteurs de la société civile dans les diverses instances traitant de questions en lien avec la biodiversité, en particulier la biodiversité « ordinaire » (pêche et chasse, agriculture et alimentation, forêts…).

Le CESE propose 20 recommandations pour réconcilier la France

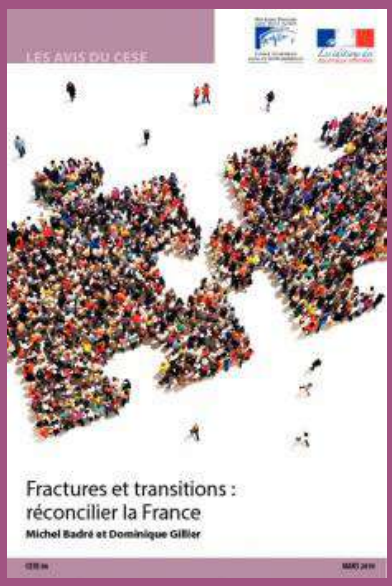
« Fractures et transitions : comment réconcilier la France ? ». C'est le titre de l'avis rendu par le Conseil Economique, social et environnemental* en mars 2019. Il est le résultat de trois mois de travaux inédits pour dégager des pistes et des propositions de réponses à la crise des gilets jaunes. Il a été construit par tous les groupes du CESE en s'appuyant sur la contribution d'un groupe citoyen de 28 personnes tirées au sort. Michel Badré, administrateur de notre association, était l'un des deux rapporteurs de ce travail.

L'état des lieux dressé dans l'avis confirme des points sensibles souvent relevés. La société française est traversée de lignes de faille profondes, entre les riches et les pauvres, entre les inclus et les exclus, entre ceux qui bénéficient d'un monde plus ouvert et ceux qui se sentent enfermés là où ils sont, entre ceux qui décident et ceux pour qui on décide. Il relève que des transitions sont en cours, démographique, économique, numérique, écologique, qui dessinent pour demain un monde entièrement nouveau et appellent des changements de fond.

Pour les membres du CESE, ces constats appellent deux séries de préconisations : les unes portent sur le contenu des politiques publiques pour répondre à la question « Que Faire ? » ; les autres dessinent un nouveau pacte par lequel les citoyennes et citoyens seront mieux associés à ces décisions : Un Pacte démocratique.

** Le Conseil Economique, Social et Environnemental est l'assemblée de la société civile.*

Retrouvez le rapport du CESE sur :
www.humanite-biodiversite.fr



Représentations extérieures

Humanité et Biodiversité, association agréée au titre de la protection de la nature par le Ministère de l'Environnement, participe activement à différentes commissions et comités consultatifs dans l'objectif de porter le plus loin possible les enjeux de biodiversité au sein du dialogue social et environnemental.

INSTITUTION/COMMISSION	REPRESENTANT(S)	SUPPLEANT(S)
Conseil Economique Social et Environnemental	M. Badré	/
Plateforme RSE (Présidence)	S. Boucherand	/
Commission Nationale du Débat Public	JP. Bompard	/
Conseil Economique pour le développement durable	JP. Bompard	/
Conseil National de la Biodiversité	B. Chevassus-au-Louis	S. Bélier
Conseil National de la Transition Ecologique	B. Chevassus-au-Louis	S. Bélier S. Boucherand
Comité de pilotage de l'Observatoire national de la Biodiversité	B. Chevassus-au-Louis	
Comité de suivi de l'observatoire de la biodiversité en milieu agricole	B. Chevassus-au-Louis	A. Charpentier
Plateforme biodiversité du Ministère de l'agriculture et de la Forêt	B. Chevassus-au- Louis	
Conseil d'Orientation stratégique de la FRB	B. Chevassus-au-Louis	S. Bélier
EFESE	B. Chevassus au Louis	C..Charpentier
Comité de suivi programme « 65 millions d'observateurs »	B. Chevassus-au-Louis	
Comité scientifique UNPG	B. Chevassus au Louis	
Pacte du Pouvoir de vivre	B. Chevassus au Louis	S.Bélier
Assises de l'Eau	B. Chevassus au Louis	S.Bélier
Conseil d'administration Agence Française pour la Biodiversité	S. Bélier	
Conseil National de la Chasse et Faune Sauvage	S. Bélier	
Comité D'orientation Milieux terrestre de l'AFB (Présidence)	S. Bélier	
Comité d'Orientation Stratégique Ecophyto	S Bélier	A. Charpentier
Commission spécialisée PNACC	S. Bélier	C. Bègue
Commission spécialisée réforme du CNTE	S. Bélier	
Comité pilotage Act4Nature	S. Bélier	
Comité d'orientation stratégique UNPG	S. Bélier	
Comité RSE de l'UNICEM	S. Bélier	
Comité Consultatif Politique Agricole Commune 2021	S. Bélier	JP. Bompard
Commission Nationale Mer et Littoraux	C. Bègue	
Comité pour l'économie Verte	C. Bègue	S. Bélier
Groupe de travail « Friches » MTES	C. Bègue	
Groupe national Zones humides	C. Bègue	A. Charpentier
Comité de pilotage ERC	C. Bègue	
Comité d'information et d'orientation sur la stratégie nationale de biomasse	C. Bègue	
Comité d'information et d'orientation sur la stratégie nationale bas carbone	C. Bègue	S. Bélier
Groupe Friches et environnement du LIFTI (animatrice)	C. Bègue	
Groupe national « prospective » Loup	A. Charpentier	S. Bélier
Groupe national santé-environnement	A. Charpentier	S. Bélier
Groupe de travail « santé et biodiversité, dans un contexte de changement climatique »	A. Charpentier	S. Bélier
Comité de suivi ABC	A. Charpentier	
CA du Comité français de l'UICN	E. Delannoy	S. Bélier
Jury « Capitales de la Biodiversité »	N. Loury	
CRB PACA	N. Loury	E. Delannoy
CRB Pays de la Loire	P. Hubert	
CRB Occitanie	A. Maumont-Blanquer	
Conseil Consultatif des TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises)	N. Frascaria	
Conseil paritaire de la publicité	J. Denis-Lempereur	



NOS ACTIONS 2019

LA BIODIVERSITÉ AVEC TOUS : ACCOMPAGNER ET PARTAGER DES PROJETS

Nos partenaires

p.36-37

Nos membres

p.38

NOS PARTENAIRES
de l'année 2019

Partenaires projets

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

L'Union Professionnelle du Génie Ecologique (UPGE)

L'Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise (OREE)

Le Pacte du Pouvoir de vivre

La Fédération France Nature Environnement (FNE)

La plateforme « Pour une autre PAC »

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

L'association Les Eco Maires

L'association française des Entreprises Pour l'Environnement (EPE)

La fédération des Parcs naturels régionaux de France

Le Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON) du Nord Pas de Calais

L'initiative Act4nature France

... et la coalition Loi Foncière

Partenaires financiers

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)

L'agence française pour la biodiversité (AFB)

Office Français de la Biodiversité (OFB) depuis le 01/01/20

L'Union National des Producteurs de Granulats (UNPG)

et L'Union Nationale des Industries de Carrières et des Matériaux de Construction (UNICEM)

Le Groupe Eiffage

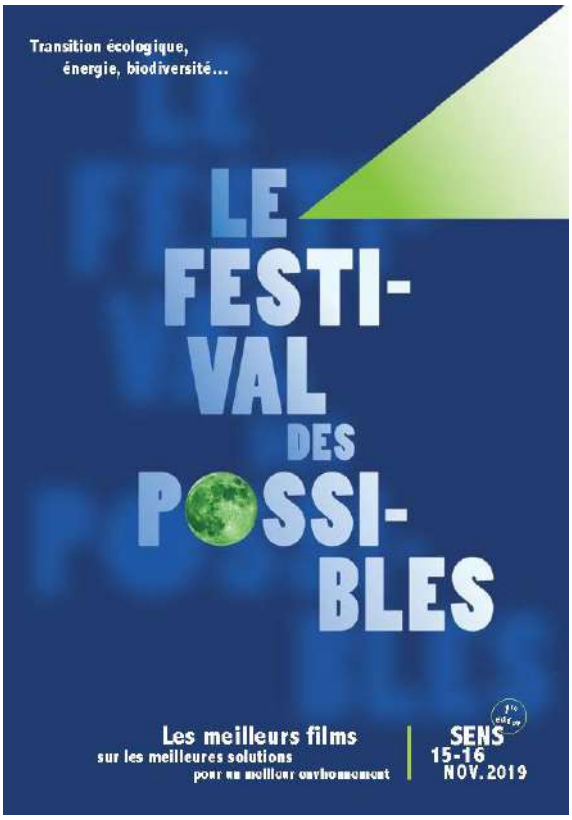
Le Groupe Nexity

Le Groupe ECT

Le Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes (LIFTI)

Le Club des Président-es/Directeur-rices des associations de protection de la Nature (C14)





Le Festival des Possibles

En 2019, Humanité et Biodiversité a eu l'honneur d'être membre du jury du Festival des Possibles, festival de cinéma tourné vers les solutions pour préserver l'environnement.

Durant plusieurs mois, notre vice-président, Jean-Pierre Bompard, ainsi que l'un de nos administrateurs, Gilles Pipien, ont visionné plus de 200 films candidats afin de sélectionner les meilleur.

La remise des prix a eu lieu le 16 novembre 2019, au Cinéma Confluence à Sens (89), où la présidente du jury, Audrey Pulvar, a récompensé les films lauréats.

Ce festival est organisé par Le Ruban Vert, l'une des associations membres d'Humanité et Biodiversité.

LE RUBAN VERT

NOS MEMBRES
de l'année 2019

Les adhérents d'Humanité et Biodiversité sont principalement des particuliers mais des personnes morales souhaitent aussi nous rejoindre. En 2019, nous comptions :

26 associations

ETOILE CINEMA
COMITE DEPARTEMENTAL DE PROTECTION DE LA NATURE
CAP SAINT MARTIN
L'OASIS D'À CÔTÉ
FONDS FÉLICIEN ROPS
JARDIN GOURMAND
L'ORÉE DE LA FORÊT
SYNDICAT DES PÊCHEURS - MAISON EAU PÊCHE NATURE
ABBAYE DE BELVAL
LESTREM NATURE
INTERVAL
ASTUCE
GON
ASRL FOYER L'ARBRE DE GUISE
CEPIJE 14
LES AMIS DE LA TERRE DU VAL D'YSIEUX
FRANÇAISE D'ASTRONOMIE
FONDATION CARTIER
ÉCHANGES
PERCHE AVENIR ENVIRONNEMENT
MAB FRANCE
ASSOCIATION CAP-HEOL
JARDIN SUR CIEL
A.R.T.S.
VOLUBILIS
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX

12 sociétés

CARLER SOCIAL POUEY ET ASSOCIES
DAMAYE
TECHNOPARC MONTREAL
POCHECO
NORAUTO
CIMEBETON
FONDATION YVES ROCHER
CLEAR CONSULT
SCI FRANJANE
GROUPE ROCHER
SOCIETE SODITEL
RESTORIA

5 collectivités

MAIRIE D'ATTICHES
MAIRIE DE WASQUEHAL
VILLE DE SECLIN
MAIRIE DE BOISSY SOUS SAINT YON
MAIRIE DE CHAMBOURCY

4 écoles

LYCÉE JEAN BATISTE LE TAILLANDIER
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DES HAUTS DE FRANCE
ECOLE SAINT JEAN-BAPTISTE
COLLEGE GUSTAVE NADAUD

13 539
membres inscrits sur le site internet



NOTRE ASSOCIATION

Présentation

p.41

Les référents régionaux

p.42

Nos finances

p.43-45



PRÉSENTATION

Humanité et Biodiversité en 2019

Le Bureau

Président : Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS
Vice-Président : Jean-Pierre BOMPARD
Vice-Président : Patrick HUBERT
Secrétaire Général : Nadia LOURY
Trésorier : Sylvain BOUCHERAND
Trésorier adjoint : Patrice HIRBEC

Le Conseil d'Administration

Michel BADRÉ
Nelly BOUTINOT
Emmanuel DELANNOY (depuis mars 2019)
Mireille DELPRAT
Jacqueline DENIS-LEMPEREUR
Sandra DORIZON
Nathalie FRASCARIA-LACOSTE
Anne-Marie HALLIER
Gilles LECUIR
Alain NAESSENS
Gilles PIPIEN
Carine RITAN
Claude SAUNIER (jusqu'à mars 2019)

L'équipe salariée

Direction
Sandrine BÉLIER
Directrice

Administratif et vie associative

Hadrien LHOMMEAU
Assistant administratif et vie associative

Sandrine POUILLET
Responsable administrative et financière

Claire QUÉRARD
Chargée de mission Vie associative et communication

Projets

Antoine CHARPENTIER
Chargé de mission Politiques de la Biodiversité

Chloé BEGUE
Chargée de mission Droit et Économie de la Biodiversité

Agathe FRAPPA
Chargée d'études « biodiversité et milieux agricoles »

Les Compagnons d'Humanité et Biodiversité

Les « Compagnons d'H&B » réunis au sein du « Comité des Compagnons d'H&B » ont un rôle d'expertise auprès d'Humanité et Biodiversité. Cette expertise appuie notamment l'association dans son action de plaidoyer, mais elle peut concerner tout autre projet mené par l'association, y compris dans le cadre de réflexions stratégiques internes.

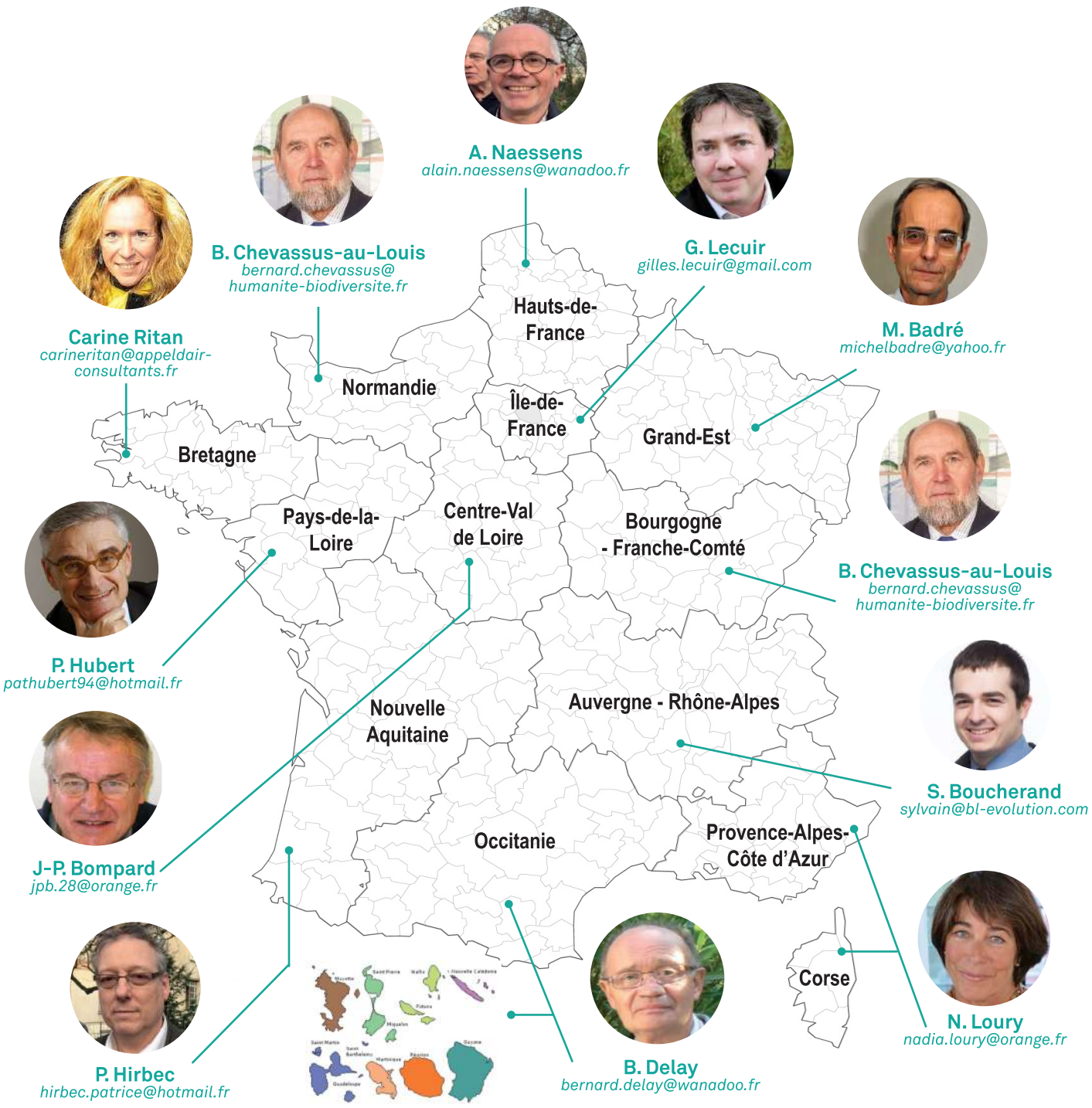
Le Comité des Compagnons d'H&B produit et propose : des documents de travail et de réflexion, des avis ponctuels, des éléments pour des publications (articles pour site, interviews presse, ouvrages, documents vidéo, diaporamas…) ou pour des événements (colloques, conférences, cafés débats…).

Ils sont membres des Compagnons d'H&B :

Yann LAURANS
Gilles PIPIEN
Marc ARTOIS
Michel BADRÉ
Marc BARRA
Phillipe BILLET
Emmanuel DELANNOY
Bernard DELAY
Jean-François GUÉGAN
Michel HIGNETTE
Catherine LARRÈRE
Raphaël LARRÈRE
Rémi BEAU-LEGOFF
Philippe LÉVEQUE
Harold LEVREL
Gilles MARTIN
Serge MORAND
Anne-Caroline PRÉVÔT
Dominique ROJAT
Hélène SOUBELET
Jean-François SILVAIN
Marion VITECOQ

LES RÉFÉRENTS RÉGIONAUX

de l'année 2019



NOS FINANCES
de l'année 2019

Afin de préserver notre indépendance et notre capacité à anticiper l'avenir, nous sommes toujours vigilants à équilibrer les sources des recettes et à limiter le poids relatif de chacune par rapport aux autres sources de financement de l'association (cotisations, dons, subventions, partenariats, prestations diverses…). Ainsi, la part des subventions publiques est inférieure à 50% du budget (43%), les fonds propres de l'association générés
représentent plus de 57% en 2019.

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 488 k€ (contre 471 k€
fin 2018). Nous notons donc avec satisfaction la stabilisation de la situation mais il convient de ne pas relâcher la prudence dans la gestion et le volontarisme dans la recherche de financements pour pouvoir développer et renforcer toujours plus nos actions.

Le niveau de dettes de l'association à la clôture est pour près de deux tiers de dettes fiscales et sociales et pour un tiers de dettes fournisseur, correspondant à l'activité normale de l'association.

Enfin, nous voulons aussi vous rappeler que le total des heures consacrées à l'association déclarées par nos bénévoles s'élève cette année à de 6 140 heures, soit une valorisation de plus de 60 k€ sur la base du SMIC horaire. Merci encore à tous nos bénévoles qui offrent leur temps, leur expertise et leur détermination pour la biodiversité !



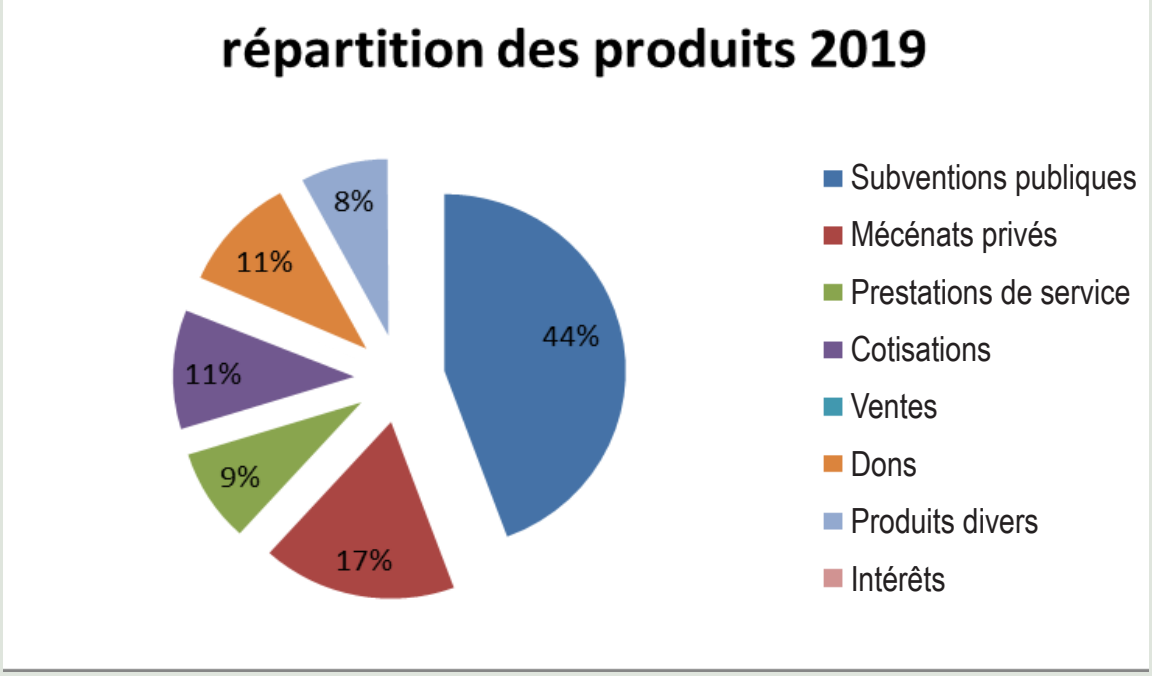
Sylvain Boucherand
Trésorier de H&B

Compte d'emploi des ressources en 2019

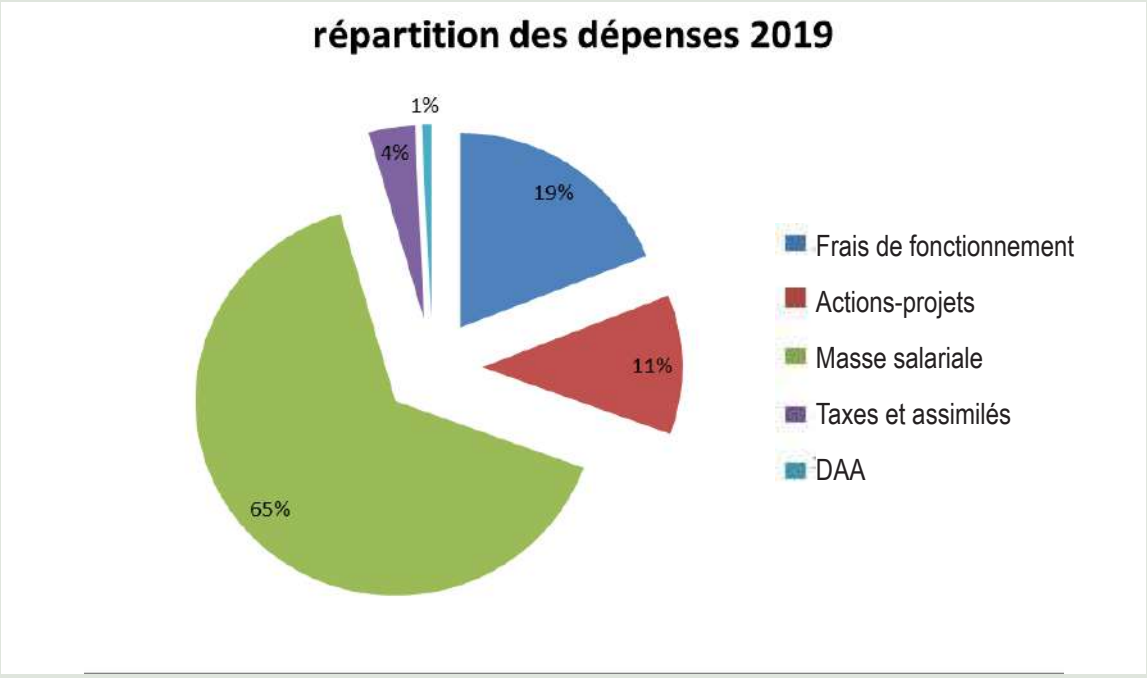
Humanité et Biodiversité — COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES - Année 2019

EMPLOIS	Emplois de 2019 = compte de résultat (1)		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat (2)	%	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE			**0**
1- MISSIONS SOCIALES	**373 413**	86%	**33 182**	**1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**94 940**	22%	**94 940**
1.1 Réalisées en France				**1.1 Dons et legs collectés**			
- Actions réalisées directement				- Dons manuels non affectés	84 940		84 940
Préservation de la biodiversité dans les territoires	83 907	19%	-7 424	- Dons manuels affectés	10 000		10 000
Cadres institutionnels, plaidoyer, économie et biodiversité	50 871	12%	-15 731	- Legs et autres libéralités non affectés	0		
Réseau des Oasis Nature	11 117	3%	2 655	- Legs et autres libéralités affectés			
Sensibilisation à la biodiversité	60 207	14%	13 732				
Vie associative	167 311	38%	39 951				
- Versements à d'autres organismes agissant en France				**1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public**		0%	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**4 908**	1%	**4 908**				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public							
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	3 002			**2- AUTRES FONDS PRIVES**	**37 700**	9%	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	1 906			**3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS**	**265 000**	61%	
				4- AUTRES PRODUITS	**35047**	8%	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**56 850**	13%	56 850				
Sous-total			**94 940**				
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	**435 171**	100%		**I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT**	**432 687**	100%	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS				**II - REPRISES DES PROVISIONS**	11 000		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES				**III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS**	**8 250**		
				IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)			
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	**16 766**			**V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE**			
TOTAL GENERAL	**451 937**			**VI - TOTAL GENERAL**	**451 937**		**94 940**
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			**94 940**	**VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public**			**94 940**
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Missions sociales	**61 584**			Bénévolat	**61 584**		
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature			
Total	**61 584**			Total	**61 584**		

Nos ressources en 2019



Nos dépenses en 2019



Bilan comptable 2019

Le bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2019. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par notre association.

BILAN ACTIF

	31/12/2019			31/12/2018
	BRUT	A. & P	NET	NET
Concessions, brevets ...	12 941	12 941	0	0
Immobilisations incorporelles	12 941	12 941	0	0
Autres immo. corporelles	31 774	26 178	5 595	8 768
Immobilisations corporelles	31 774	26 178	5 595	8 768
Autres immo. financières	32 116	0	32 116	31 927
Immobilisations financières	32 116	0	32 116	31 927
TOTAL IMMOBILISATIONS	**76 831**	**39 119**	**37 712**	**40 695**
COMPTE DE LIAISON	**0**		**0**	**0**
Produits intermédiaires et finis	485	0	485	2 400
Avances & acomptes s/commandes versés	800		800	400
Clients et comptes rattachés	49 060	0	49 060	4 745
Autres créances	16 372	0	16 372	11 711
Valeurs mobilières de placement	153	0	153	153
Disponibilités	476 528	0	476 528	521 829
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**543 397**	**0**	**543 397**	**541 238**
Charges constatées d'avance	5 924		5 924	14 992
TOTAL GENERAL	**626 152**	**39 119**	**587 033**	**596 925**

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Autres réserves	99 401	99 401
Report à nouveau	371 970	333 819
Résultat de l'exercice	16 766	38 151
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**488 137**	**471 371**
Fonds dédiés sur subventions	0	8 250
Fonds dédiés sur autres ressources	9 000	9 000
TOTAL AUTRES FONDS PR.	**9 000**	**17 250**
Provisions pour charges	0	11 000
TOTAL PROVISIONS R & C.	**0**	**11 000**
COMPTE DE LIAISON	**0**	**0**
Dettes fournisseurs et cpt.rattachés	25 276	36 772
Dettes fiscales et sociales	62 831	57 981
Dettes s/immo. et cpt.rattachés	884	884
Autres dettes	785	1 226
TOTAL DETTES	**89 775**	**96 864**
Produits constatés d'avance	120	440
TOTAL GENERAL	**587 033**	**596 925**

Compte de résultat 2019

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par Humanité et Biodiversité et des produits dont l'association dipose - subventions, ventes de produits, cotisations, dons, etc - pour l'année 2019.

RESULTAT 2019	Exercice 12/2019	Exercice 12/2018	Ecart	Ecart
Ventes de marchandises	2 108	1 544	564	36,5%
Production vendue	37 700	31 843	5 857	18,4%
Ventes de biens et services	39 808	33 387	6 421	19,2%
Production stockée	-1 915	-170	-1 745	1024,8%
Subventions d'exploitation	265 000	190 500	74 500	39,1%
Reprises sur provisions exploit.	11 000	0	11 000	
Dons	46 696	104 784	-58 088	-55,4%
Autres produits	34 473	37 690	-3 216	0
Cotisations	48 244	50 204	-1 960	0
Reprise fonds dédiés	8 250	62 070	-53 820	-1
Produits d'exploitation	451 556	478 465	-26 908	-5,6%
Achats de marchandises	1 040	0	1 040	
Autres achats et charges externes	134 108	123 217	10 891	8,8%
Impôts taxes et versements assimilés	12 523	13 316	-792	-6,0%
Salaires et traitements	200 064	206 570	-6 506	-3,1%
Charges sociales	80 591	71 677	8 914	12,4%
Dotation amort. sur immobilisations	3 173	1 078	2 095	194,3%
Dotation pour risques et charges	0	11 000	-11 000	-100,0%
Dotation Fonds dédiés	0	10 500	-10 500	-100,0%
Autres charges	76	0	76	
Charges d'exploitation	431 574	437 358	-5 783	-1,3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	**19 982**	**41 107**	**-21 125**	**-51,4%**
Autres intérêts et produits assimilés	381	307	74	24,0%
Produits financiers	381	307	74	24,0%
Charges financières	0	0	0	0,0%
RESULTAT COURANT AV. IMPOTS	**20 363**	**41 415**	**-21 051**	**-50,8%**
Impôt sur les bénéfices	3 597	3 264	333	10,2%
RESULTAT NET	**16 766**	**38 151**	**-21 384**	**-56,1%**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**8 939**	**50 228**	**-41 289**	**-82,2%**
Evaluation des contributions : Bénévolat	61 584	78 220	-16 636	-21,3%
Evaluation des contributions : Prestations en nature	0	5 000	-5 000	-100,0%
Total des contributions (Produits)	61 584	83 220	-21 636	-26,0%







humanité et biodiversité
ENSEMBLE PROTÉGEONS LE VIVANT

Humanité et Biodiversité
94 rue La Fayette, 75010 Paris
01 43 36 04 72
contact@humanite-biodiversite.fr

Retrouvez-nous sur :
www.humanite-biodiversite.fr